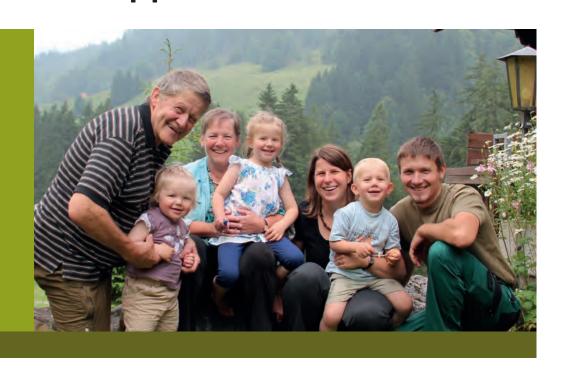


Rapport de situation 2013



(L'exploitation agricole familiale: le modèle idéal)



Rapport de situation 2013



Sommaire

Avant-propos	3	6
Résumé		7
L'EXPLOIT.	ATION AGRICOLE FAMILIALE: LE MODÈLE IDÉAL	
Introduction	et définition	10
Figure 1:	Critères de différenciation de l'exploitation familiale	10
Importance of	de l'agriculture familiale en Suisse	12
Tableau 1:	Forme juridique des exploitations agricoles en Suisse en 2011	12
Figure 2:	Surface moyenne par exploitation dans divers pays en 2010	13
Figure 3:	Situation des exploitations en comparaison européenne en 2007	13
Figure 4:	Avenir estimé des exploitations familiales dont le chef a de plus de 50 ans	14
Figure 5:	Main-d'œuvre occupée à plein temps sur les exploitations 1965 – 2011	14
Figure 6:	Unités de main-d'œuvre familiale par exploitation en comparaison européenne, en 2007	15
Figure 7:	Provenance des apprenants qui suivent une formation pour l'obtention d'un CFC d'agriculteur-trice	15
Portrait de la	ı famille Dürst (Braunwald GL, Suisse)	16
Portrait de la	ı famille Bailmare (Maharashtra, Inde)	17
Portrait de la	ı famille Irisov (Arkalyk, Kirghizistan)	18
Valeur de l'agriculture familiale pour la société		19
Portrait de la	ı famille Courtois (Versoix GE, Suisse)	20
Portrait de la famille Ortega (Biloco, Bolivie)		
Portrait de la	famille Reyes (San Antonio de los Cabos, Honduras)	22



Enjeux pour les familles d'agriculteurs 23 Tableau 2: Forces et faiblesses des exploitations agricoles familiales **Conclusion** 25 Enjeux pour les exploitations dans le monde 26 Portrait de la famille Dabokyo (Amabazira, Tchad) 28 **SURVOL DE L'ANNÉE 2013** La production agricole 34 Figure 8: Précipitations mensuelles (2009 – 2013) Figure 9: Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces céréalières (1980 - 2012) 35 Figure 10: Production de viande de porc et prix à la prodcution (2000 – 2013) 37 Comptes économiques de l'agriculture 38 Tableau 3: Comptes économiques de l'agriculture (2003 - 2013) 40 39 Résultats comptables et situation du revenu des exploitations agricoles Figure 11: Évolution du revenu agricole et du revenu du travail (2003 - 2013) 42 Tableau 4: Du revenu agricole au revenu du travail (2012 – 2013) 43 Figure 12: Revenu du travail et salaires de comparaison (2003 - 2013) 44 Tableau 5: Formation de fonds propre et rentabilité des fonds propre (2012 - 2013) 45 48 Impressum



Avant-propos

Christophe et sa famille exploitent 55 hectares d'excellentes terres agricoles dans le canton de Genève. En Inde, Sudhakar et Usha n'ont en revanche que 0,6 hectare, et Makarat et Zulpukar, au Kirghizistan 0,75 hectare. L'exploitation de production laitière de Christian et de Monika dans le canton de Glaris ne dispose pas de route d'accès. Par contre, les fèves de cacao de Nelson de Dina, au Honduras, arrivent jusque dans les rayons des magasins suisses. En Suisse, la terre est fertile et les paysages sont verts, alors qu'au Tchad, la famille Dabokyo lutte contre l'avancée du désert et qu'en Bolivie, les 25 hectares de terres arides de Miguel et Sabine leur suffisent à peine pour se nourrir, eux et leurs quatre enfants.

Les exploitations paysannes familiales ont un profil très variable, mais elles ont un point commun: dans le monde entier, elles constituent la colonne vertébrale de l'agriculture. Grâce à elles, nous avons chaque jour quelque chose dans notre assiette. Leur production n'est pas destinée en priorité au marché mondial, mais à la population locale. Elles sont donc essentielles dans un monde où environ 850 millions d'humains souffrent

encore de la faim. Fournir une nourriture saine à une population mondiale qui ne cesse de croître est le grand défi du futur. Mais les ressources, comme les terres fertiles ou l'eau potable, sont limitées et déjà insuffisantes en de nombreux endroits.

Les faibles distances de transport et une production orientée sur les besoins locaux sont d'autres atouts des exploitations familiales. Elles pratiquent une agriculture durable sur les plans écologique et économique, notamment car les parents ont intérêt à remettre un domaine sain à leur descendance.

Que ce soit en Honduras, en Bolivie, en Inde, au Tchad, au Kirghizistan, dans le canton de Genève ou de Glaris, l'agriculture familiale contribue sur toute la planète à la sécurité alimentaire, au développement durable et à la diversité. La mondialisation de l'économie de marché remet en cause les petites structures, qui ne sont pas toujours à la hauteur de la concurrence internationale. À l'initiative du Forum rural mondial WRF et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture FAO, l'ONU a donc déclaré 2014 «Année internationale de l'agri-

culture familiale». Les gouvernements de toute la planète sont invités à une réflexion sur l'utilité de l'agriculture familiale et sur les conditions cadre en vue de la promouvoir.

Les Glaronais Christian et Monika ne peuvent pas vivre de l'agriculture. Christian travaille donc également comme chauffeur de taxi, tout comme son collègue, le petit paysan kirghize Maksat. Ils vivent dans des mondes complètement différents, mais les enjeux sont les mêmes.

PS: Christophe & Sarah de Genève, Christian & Monika du canton de Glaris, Makarat & Zulpukar du Kirghizistan, Miguel & Sabina de Bolivie ainsi que Nelson & Dina du Honduras tiennent en 2014 un journal de leur travail et de leur vie sur facebook. Vous pouvez les retrouver ainsi que toutes les autres exploitations de Suisse sur: www.monpaysan.ch et www.mapaysanne.ch.

Markus Ritter, Président

Union Suisse des Paysans

Caroline Morel, Directrice SWISSAID

Illond

Melchior Lengsfeld, Directeur Helvetas Swiss Intercooperation

M lingspeld



Résumé

Cette année, le rapport de situation s'intéresse aux exploitations paysannes familiales, lesquelles constituent encore et toujours la forme d'exploitation habituelle même si elles sont confrontées à divers problèmes. C'est pourquoi l'ONU a déclaré 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale». Les petites et moyennes exploitations familiales produisent 70% de toutes les denrées alimentaires dans le monde. En Suisse aussi, elles sont la colonne vertébrale de l'agriculture et remplissent des fonctions qui vont au-delà de la production alimentaire. Mais qu'est-ce qu'une exploitation familiale, quels sont ses problèmes et comment se présente la situation dans d'autres pays? Réalisé en collaboration avec SWISSAID et HELVETAS Swiss Intercooperation, le présent rapport donne un coup de projecteur sur l'agriculture familiale.

Il n'existe pas de définition claire de l'exploitation agricole familiale. Il y a par contre plusieurs indicateurs qui permettent de la différencier des exploitations industrielles et de celles gérées uniquement à titre de loisir. Il faut savoir notamment à qui appartient l'exploitation, d'où la famille tire son revenu, qui prend les décisions et assume le risque, ou qui travaille sur le domaine. D'après ces critères, presque toutes les exploitations de Suisse sont des exploitations familiales. Dans les pays en voie de développement, par contre, on trouve de grandes exploitations industrielles appartenant à des multinationales qui produisent surtout pour l'exportation et disputent la terre aux exploitations familiales.

L'agriculture familiale apporte à la société de la valeur ajoutée. Elle approvisionne la population locale en denrées alimentaires et assure donc sa subsistance, et ce avec des méthodes durables car les exploitants veulent pouvoir remettre un jour à l'un de leurs enfants un domaine financièrement sain avec des ressources naturelles intactes. La remise de l'exploitation à quelqu'un de la famille s'accompagne d'un transfert des méthodes de culture et les traditions régionales. Cet ancrage prévient d'exode rural et consolide la valeur ajoutée dans les zones rurales en général.

Une analyse des forces et des faiblesses de cette forme d'exploitation montre que les liens familiaux et intergénérationnels étroits peuvent constituer aussi bien une force qu'une faiblesse. D'un côté, elle est garante de continuité et d'indépendance, mais de l'autre, les problèmes familiaux influencent la marche des affaires. Aux enjeux sociaux s'ajoutent des défis économiques tels que la position de faiblesse de ces exploitations sur le marché, les ressources limitées et la pression constante sur les prix des denrées alimentaires. Cette pression fait que les prestations en faveur de la collectivité, dont celles en faveur de l'environnement, ne sont que peu ou pas du tout commercialisables et doivent être rémunérées par des paiements directs. Or l'État n'offre pas dans tous les pays le soutien nécessaire, bien que cette forme d'agriculture freine l'exode rural et offre des perspectives d'avenir. Cinq portraits de familles d'agriculteurs du monde entier mettent le doigt sur la situation difficile des exploitations paysannes familiales dans les pays en voie de développement. Si elles présentent des différences avec les deux exploitations suisses, elles ont aussi de nombreuses similitudes avec celles-ci: la famille joue toujours un rôle central, et toutes ont besoin d'avoir accès à des ressources - terre cultivable, capital et formation.

Pour leur assurer cet accès et en conclusion de ce qui précède, on est en droit d'attendre des politiques qu'elles s'engagent pour la souveraineté alimentaire nationale et des relations commerciales équitables, renforcent la position des familles d'agriculteurs sur le marché, corrigent les déficits de revenu, encouragent la formation et la recherche agronomiques favorisant une agriculture socialement et écologiquement soutenable et qu'elles protègent enfin les bases de production telles que la terre et l'eau. L'agriculture familiale est le pilier de toute nation parce qu'elle garantit durablement l'alimentation pour tous!

La deuxième partie du rapport fait le tour de l'année agricole 2013 et de la situation du marché. La météo fraîche et humide qui a prévalu jusqu'à la fin juin a retardé les récoltes de bien deux semaines. Juillet et août ont été des mois très secs, ce qui a eu un effet favorable sur certaines cultures, et défavorable sur d'autres. Dans l'ensemble, 2013 a été une année en dessous de la moyenne pour la production végétale. Par contre, la production animale a amélioré sa valeur ajoutée par rapport à l'année précédente grâce à de meilleurs prix du lait et du porc. Selon les estimations de l'USP, le revenu par unité de main d'œuvre familiale devrait s'être légèrement amélioré.



L'exploitation agricole familiale: le modèle idéal





L'exploitation agricole familiale: le modèle idéal

INTRODUCTION ET DÉFINITION

Sur la proposition conjointe du Forum Rural Mondial et de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'ONU a proclamé 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale». Dans le monde entier, les exploitations agricoles familiales jouent et joueront un rôle important dans l'approvisionnement alimentaire de la population mondiale. Cette thématique intéresse également la Suisse qui se distingue par une agriculture fortement marquée par ce type d'exploitation. Bien que comparativement bien mécanisée et gérée par des professionnels qualifiés, l'agriculture suisse partage de nombreuses préoccupations rencontrées par les paysans des autres régions de la planète.

Très vite se pose la question de la différenciation et de la définition exacte de l'exploitation agricole familiale. Rien que la définition de la «famille» est, dans la société actuelle, en pleine mutation et peut évoquer la famille tradition-

une définition précise et concise, mais de dégager plutôt les facteurs qui font la différence par rapport à l'agriculture industrielle et l'agriculture de loisir.

Ruth Rossier

((L'exploitation agricole familiale est non seulement une communauté de travail, mais aussi une communauté de vie.))

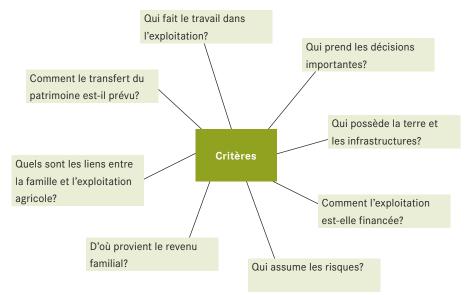
nelle, monoparentale, recomposée ou avec des parents de même sexe. «Paysan» ou «agriculteur» est également une notion très large qui ne peut être décrite en quelques mots.

Dans la première partie du présent rapport, la notion d'exploitation agricole familiale est précisée. Le but est non pas de pouvoir en donner

Plusieurs caractéristiques

Dans la perspective de cette année internationale, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est penchée sur la question. Elle a recensé plus de 36 définitions différentes issues du monde académique, de gouvernements ou d'ONG. Les éléments qui ressortent le plus souvent sont que le travail sur l'exploitation est avant tout réalisé par des membres de la famille et que celle-ci gère l'exploitation pour son propre compte. La taille de l'exploitation, qui peut être définie de différente manière, apparaît également comme élément déterminant de l'exploitation agricole familiale. La FAO évoque encore l'accès limité aux ressources, comme le sol ou le capital, et souligne que le revenu est issu prioritairement de l'agriculture. Selon Coordination SUD, une organisation française non gouvernementale, c'est le lien étroit entre les activités économiques et la famille qui est caractéristique de l'exploitation agricole familiale. Ce lien influence également les décisions économiques, l'organisation du travail, la gestion et la remise de l'exploitation.

Figure 1: Critères de différenciation de l'exploitation familiale





Les familles d'agriculteurs pensent à long terme et fournissent des prestations variées, tout en restant flexibles et en s'engageant énormément. Ce type d'exploitation laisse une grande marge de manœuvre.

Johann Schneider-Ammann, Conseiller fédéral

La définition de l'exploitation agricole familiale dépend donc de plusieurs indicateurs qui ne peuvent pas être considérés séparément. Il est impossible de dire à partir de quelle surface ou de combien d'employés une exploitation ne serait plus familiale. Les différents indicateurs doivent être pris en considération dans leur ensemble et évalués différemment selon le contexte. La figure 1 illustre la diversité des aspects qui caractérisent l'agriculture familiale.

Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, a réfléchi lui aussi sur une définition dans la perspective internationale (encadré). De ces différents avis se dégagent des paramètres permettant dans leur globalité de différencier l'exploitation agricole familiale des exploitations agricoles industrielles et des exploitations gérées uniquement à titre de loisir:

- Le travail sur l'exploitation est fourni en grande partie par des membres de la famille.
- Les décisions stratégiques appartiennent à la famille.
- La famille est propriétaire du terrain et des infrastructures de l'exploitation ou alors leur mise à disposition est réglementée par un contrat de bail.
- Le capital investi sur l'exploitation provient majoritairement de fonds propres ou de bailleurs de fonds qui ne visent pas une rentabilité à court terme.
- La famille gère l'exploitation à ses risques et périls.
- Une part importante du revenu familial est issue de l'agriculture.

- La vie familiale et les activités sur l'exploitation agricole sont étroitement liées.
- L'exploitation agricole est transmise de génération en génération.

Les exploitations agricoles familiales constituent la norme en Suisse

Le Suisse n'a pas non plus de définition officielle de l'exploitation agricole familiale. Il n'empêche qu'on peut affirmer en toute bonne foi que le noyau de l'agriculture suisse est toujours la famille paysanne. Pour illustrer cette affirmation, il suffit de se référer à la taille des exploitations qui reste, en comparaison internationale, relativement petite (fig. 2). En 2011, la surface agricole moyenne par exploitation était d'environ 18 hectares. 124 exploitations seulement avaient une surface supérieure à

100 hectares. Le chapitre qui suit analyse de manière plus approfondie les autres facteurs et la situation helvétique.

L'article 104 de la Constitution, qui fixe les conditions cadre du secteur agricole, a contribué à maintenir les exploitations familiales et à encourager l'agriculture familiale avec différentes autres bases légales comme notamment le droit foncier rural et le droit du bail à ferme agricole. Cette forme d'agriculture est en effet probablement la plus apte à:

- répondre aux exigences élevées en termes de développement durable et de protection des animaux;
- encourager les exploitations innovantes qui réagissent de manière optimale à la demande du marché, saisissent les chances



L'exploitation agricole familiale

Olivier De Schutter, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation

La définition de l'exploitation familiale varie de pays à pays, voire même selon les régions. Au Brésil par exemple, la notion d'exploitation familiale est définie sur la base d'une loi (loi n° 11.326 du 24 juillet 2006) qui prend en compte quatre critères: une superficie maximale (selon des critères différents pour chaque État fédéré); un critère basé sur le travail (la plus grande partie du travail est

effectuée par les membres de la famille); un critère de revenu (le revenu de la famille provient pour l'essentiel des activités de l'exploitation), et un critère de conduite (l'exploitation est dirigée par la famille). Pour savoir si l'on a affaire à une exploitation familiale, le critère de la superficie n'a donc qu'une signification relative, les questions déterminantes étant plutôt: À qui appartiennent les moyens de production? Qui travaille sur l'exploitation? Pour être une exploitation familiale, elle doit appartenir à celles et ceux qui en assurent la gestion quotidienne. La définition est donc une question délicate. Elle comporte une dimension idéologique dont l'importance ne doit pas être sous-estimée.

qui leurs sont offertes et ouvrent de nouveau créneaux;

12

 fournir des prestations multiples comme la production de denrées alimentaires, la préservation des ressources naturelles, l'entretien du paysage et des traditions ainsi que le rôle de moteur de l'espace rural.

Ce rapport s'intéresse enfin à l'importance, au développement, à la plus-value ainsi qu'aux enjeux de l'agriculture familiale. Il brosse également le portrait de quelques exploitations agricoles familiales typiques de notre pays et à l'étranger.

IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN SUISSE

La forme juridique des exploitations agricoles consignée dans le Système d'information sur la politique agricole de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) peut être un indicateur de l'importance des exploitations familiales dans l'agriculture de notre pays: environ 91% des exploitations appartiennent à une personne physique et plus de 7% sont déclarées comme société simple. Sur le plan juridique, près de 99% des exploitations agricoles de la Suisse peuvent donc être considérées comme des exploitations familiales (tab. 1).

Tableau 1: Forme juridique des exploitations agricoles en Suisse en 2011. Source: Office fédéral de l'agriculture (OFAG), 2013

Forme juridique	Pourcentages
Société anonyme	0.43 %
Confédération (entreprise)	0.01 %
Société simple	7.40 %
Commune (gestion)	0.01 %
Société coopérative	0.04 %
Société à responsabilité limitée	0.20 %
Canton (gestion)	0.05 %
Société en nom collectif	0.08 %
Société en commandite par actions	0.01 %
Société en commandite simple	0.00 %
Personne physique	91.53 %
Collectivité de droit public (gestion)	0.02 %
Collectivité de droit public (administration)	0.02 %
Fondation	0.08 %
Société, association	0.04 %
Non classé	0.08 %
Total	100.00 %

Dans le cas de la société simple, ce sont les associés et donc indirectement les familles qui répondent solidairement et avec toute leur fortune des engagements de l'ensemble de la société.

Exploitations plus grandes mais moins nombreuses

L'agriculture a connu ces dernières années des restructurations continuelles. Alors que dans les années 1960, on comptait encore en Suisse plus de 160 000 exploitations agricoles, elles ne sont aujourd'hui plus que 57 000. Les surfaces agricoles ainsi libérées sont allées aux exploitations restantes, ce qui fait que la surface par exploitation n'a cessé d'augmenter. Alors qu'en 1985, elle était en moyenne de 10 hectares, elle atteignait déjà 18 hectares en 2010. En comparaison internationale, toutefois, les exploitations suisses sont restées relativement petites (fig. 2), notamment en raison des contraintes imposées par la topographie.

Plus de 40% des surfaces en fermage

Un critère de classement déterminant est donc la propriété. On peut toutefois aussi parler d'exploitation familiale lors de fermage à long terme d'une grande superficie ou de l'ensemble du domaine. En Suisse, le fermage de domaines entiers est peu courant (2011: env. 9%), alors que celui des terres est répandu: en 2011, les exploitations familiales de Suisse exploitaient environ 40% de leur terres en fermage, selon le dépouillement centralisé d'Agroscope Reckenholz-Tänikon ART (fig. 3). La Suisse se situe ainsi dans la moyenne européenne. Les variations au sein de l'Europe sont



toutefois très importantes. Alors qu'en Irlande, plus de 80% des surfaces exploitées le sont en propriété, en Slovaquie, moins de 10% appartiennent à l'exploitant.

Grandes exploitations plus optimistes

L'agrandissement constant des exploitations devrait expliquer en partie le pessimisme qui prévaut chez les petites exploitations quant à leur avenir: dans un sondage datant de 2010 (fig. 4), 25% seulement des exploitants avec moins de 5 hectares de surface agricole utile envisageaient un avenir pour leur exploitation, contre 66% des exploitants avec une surface de plus de 30 hectares.

Importance de la main-d'œuvre familiale

Parallèlement au changement structurel, le nombre des personnes occupées à plein temps et à temps partiel dans l'agriculture a diminué de moitié depuis les années 1980. Encore aujourd'hui, cependant, la plus grande partie des travaux sont effectués par la famille, que ce soit à temps plein ou partiel. En 2011, 76% des personnes occupées à plein temps et 86% de celles occupées à temps partiel sur des exploitations agricoles faisaient partie de la famille (fig. 5). La Suisse se place ainsi dans le peloton de tête en comparaison internationale. En 2007, une exploitation occupait en Suisse 1,8 unité de main-d'œuvre familiale alors que la moyenne en UE n'était que d'une unité de main-d'œuvre familiale par exploitation (fig. 6). Cette différence peut être interprétée comme un autre signe de l'importance que prennent les exploitations familiales dans l'agriculture suisse.

Figure 2: Surface moyenne par exploitation (ha) dans divers pays en 2010.

Sources: Eurostat 2013, FAO 2011 (Kirghizistan, Inde, Honduras)

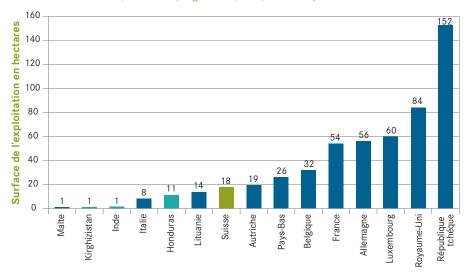


Figure 3: Situation des exploitations en comparaison européenne en 2007.

Sources: Recensement des structures UE 2007, Eurostat & Recensement des entreprises agricoles et relevé des structures agricoles, Office fédéral de la statistique (OFS)

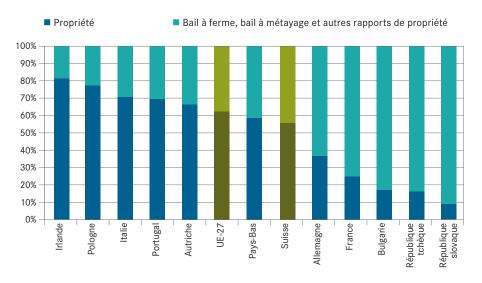


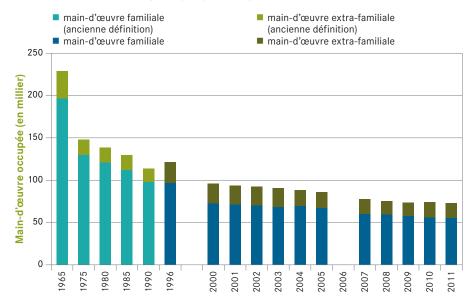


Figure 4: Avenir estimé des exploitations familiales dont le chef a de plus de 50 ans. Source: Recensement des entreprises agricoles et relevé des structures agricoles, OFS, statistiques 2010

14

■ Probable ■ Peu probable Incertain 100% 90% 80% 70% 60% 50% 40% 30% 20% 10% 0% 5 - 10 ha 10 - 20 ha 20 - 30 ha 30 ha < Total

Figure 5: Main-d'œuvre occupée à plein temps sur les exploitations, 1965-2011. Source: Union Suisse des Paysans (USP), statistiques 2013



Décisions au sein de la famille

Un autre aspect des exploitations familiales est celui des processus décisionnels. Souvent, le chef d'exploitation ne décide pas seul des éventuels investissements ou du moment des récoltes, mais implique le conjoint, les enfants ou les parents dans les décisions. On décide par exemple ensemble si l'on va ou non acquérir un nouveau tracteur. Les statistiques relatives à la formation montrent aussi dans quelle mesure les membres de la famille s'identifient à l'exploitation. Plus des trois quarts des apprenants suivant la formation pour l'obtention d'un certificat de capacité professionnel (CFC) d'agriculteur-trice ont grandi sur une exploitation agricole (fig. 7).

Revenu familial

La situation financière des exploitations familiales est à cet égard moins réjouissante. En 2011, le revenu agricole se situait à 59 474 francs. Déduction faite des intérêts pour le capital propre investi dans l'exploitation, le revenu du travail en zone de plaine était de 55 696 francs, en zone des collines de 40 444 francs et en zone de montagne de seulement 28355 francs. À ce revenu vient s'ajouter le revenu non agricole. Les conditions sont particulièrement pénibles pour les exploitations de montagne, qui atteignent rarement le revenu comparable¹ du reste de la population (fig. 12, p. 44), ce qui rend les revenus accessoires d'autant plus importants. En 2011, le revenu non agricole a progressé de 2,0% en zone de plaine, de 5,6% en zone des collines et de 8,2% en zone de montagne par rapport à la moyenne des trois dernières années, alors que compa-



rativement, le revenu agricole reculait malgré cela de 4% en zone de montagne.

Endettement

Une analyse des données comptables du dépouillement centralisé (ART, div. années) révèle une augmentation de l'endettement effectif² par exploitation agricole entre 2003 et 2011. La médiane de l'endettement effectif de toutes les exploitations était en 2003 de 177 000 francs et en 2011 de 217 000 francs.

Cette augmentation pourrait être due principalement à la croissance des exploitations, à l'inflation et aux taux hypothécaires intéressants de ces dernières années. Cependant, rapporté à la surface agricole utile et compte tenu du renchérissement, l'endettement a tendance à diminuer et n'a en tout cas pas augmenté significativement.

La situation en matière d'endettement varie très fortement d'une exploitation à l'autre et dépend d'autres facteurs tels que le type d'exploitation, la région (plaine, collines ou montagne) et surtout de l'âge de ceux qui sont à la tête de l'exploitation. Les familles âgées qui gèrent une

Figure 6: Unités de main-d'œuvre familiale (UMOF) par exploitation en comparaison européenne, en 2007. Source: Recensement des structures UE 2007,

Eurostat & Recensement des entreprises agricoles et relevé des structures agricoles, OFS

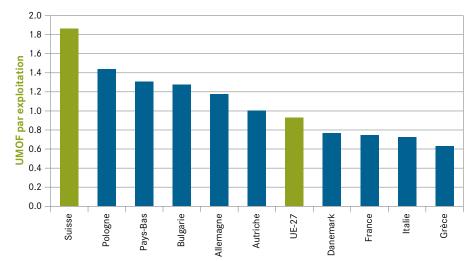
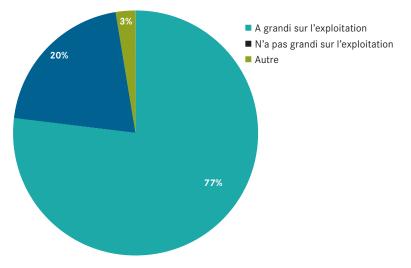


Figure 7: Provenance des apprenants qui suivent une formation pour l'obtention d'un CFC d'agriculteur-trice.

Source: Organisation du monde du travail AgriAliForm Formation 2013



¹ Le salaire comparable est déterminé sur la base des résultats de l'enquête sur la structure des salaires établie tous les deux ans par l'Office fédéral de la statistique et sur la base de l'évolution de l'indice des salaires. Il correspond à la médiane des salaires des employés travaillant dans les secteurs secondaire et tertiaire et comprend le salaire annuel brut standardisé, y compris les paiements spéciaux et le 13e salaire. Les salaires des employés occupés à temps partiel sont convertis en salaires annuels versés pour les emplois à plein temps. Les indépendants ne sont pas inclus.

² Endettement effectif: capitaux étrangers à court, moyen et long terme moins le cash-flow.

Quand le bétail prend le funiculaire

Les veaux à l'engrais ont atteint leur poids d'abattage et sont prêts à quitter le domaine. La routine dans la plupart des exploitations de Suisse, mais un jour particulier pour Monika et Christian Dürst, dont l'exploitation se situe à Braunwald, un village de 320 habitants dans le canton de Glaris. En effet, Braunwald n'est pas accessible par la route et les bêtes de la famille Dürst doivent donc être descendues dans la vallée en funiculaire. Pour prévenir tout risque de chute accidentelle, une barrière spéciale à été installée. Le trajet en funiculaire coûte environ 40 francs. Le transport des bêtes n'est pas le seul à occasionner des frais. La paille, le fourrage et le petit matériel doivent être aussi transportés par funiculaire. Ces coûts de transport grèvent le budget de la famille d'environ 3500 francs par an.

L'exploitation agricole appartient à la famille Dürst depuis trois générations. Elle comprend aujourd'hui 19,4 hectares de prairies et de pâturages en zone de montagne 4, répartis sur deux domaines. Le plus haut, situé à 1400 m d'altitude, a été acheté par le grand-père de Christian en 1936. Christian en est le fermier depuis 2001, puisqu'il le loue à ses parents qui s'y sont installés et s'occupent des dix génisses durant l'hiver. En été, les parents aident à faire les foins dans les prairies pentues. Pas une mince affaire dans une zone où l'inclinaison du terrain tourne autour de 35%. La pente est tellement raide par endroits que la couche de neige peut se mettre à glisser, comme c'est arrivé il y a deux ans, lorsque Monika et Christian ne pouvaient rentrer chez eux qu'à grandneine

Le second domaine est situé un peu plus bas, à 1110 m d'altitude. Christian Dürst l'a acheté avec sa femme en 2006. Le couple habite le bâtiment rustique avec leur fils Severin. Ils y gardent leurs vaches laitières, les veaux qu'ils élèvent ou qu'ils engraissent ainsi que

L'exploitation en bref

19,4 ha de prairies et de pâturages en zone de montagne 4
3 ha de forêts

Cheptel:

- 13 vaches laitières
- 10 veaux à l'engrais
- 10 veaux d'élevage
- 8 génisses
- 5 chèvres

quelques chèvres. Comme ces pâturages produisent tout juste assez d'herbe pour nourrir ses bêtes, Christian Dürst, qui est un des neuf agriculteurs encore en activité à Braunwald, rêve d'avoir son propre alpage.

Bien que les 19,4 hectares de l'exploitation correspondent exactement à la taille moyenne d'une exploitation en Suisse, le revenu est insuffisant pour faire vivre la famille Dürst. Durant l'hiver, Christian travaille donc comme chauffeur de taxi et c'est Monika qui s'occupe du bétail. Accessoirement, elle aide quelques heures par semaine au magasin du village. Ellemême fille de paysan, Monika aime le travail à la ferme, au point d'avoir suivi une formation à l'école d'agriculture.

Pour ajouter une plus-value au lait qu'elle produit, la famille Dürst envisage d'en faire du beurre, qu'elle commercialiserait en vente directe. Ce n'est pas le seul changement attendu puisque la famille Dürst va s'agrandir dans peu de temps.





De nouveaux modes de production pour se libérer de l'endettement

Le passage à l'agriculture biologique a permis à la famille paysanne indienne Bailmare d'accéder à une modeste aisance.

En Inde, l'agriculture paysanne tient à la force des bras. Avec son fils Arvind, Sudhakar Bailmare a attelé les bœufs à une herse toute simple composée de trois perches. Il dirige tranquillement ses animaux dans le champ de lentilles en train de lever. Les hommes désherbent et ameublissent ainsi une ligne après l'autre. Usha, l'épouse de Sudkahar et leur fille Shradda se chargent à la fin des mauvaises herbes restées entre les plantons.

Les Bailmare procèdent selon la répartition du travail traditionnelle dans la province rurale du Maharashtra, un état central de l'Inde. Shradda, qui a maintenant 16 ans, a continué sa formation après l'école obligatoire et veut faire des études d'agronomie après l'école de commerce. Elle suit ainsi la trajectoire de son frère Arvind. Après ses études, ce dernier est revenu sur l'exploitation parentale à Bailmarkhand, village de 700 habitants.

Envoyer les enfants à l'université: voilà qui n'est pas évident dans l'Inde rurale où des millions de familles d'agriculteurs vivent dans la pauvreté et dépendent de la main-d'œuvre propre à la famille pour pouvoir survivre. Il y a dix ans, il en était également ainsi à la ferme des Bailmares. La famille devait contracter des crédits pour pouvoir payer l'engrais chimique, les pesticides et les semences hybrides. Pourtant, le rendement ne suivait pas et la famille n'avait aucune influence sur le niveau des prix: elle était prise dans l'engrenage de l'endettement et devait rogner sur les coûts car en Inde, les paysans ne peuvent pas compter sur l'aide de l'État. Arvind, 28 ans, s'est initié à l'agriculture biologique en suivant des cours de SWISSAID et a réussi à convaincre ses parents de passer à ce mode de production. Les Bailmare produisent maintenant eux-mêmes leurs engrais et les moyens de protection contre les ravageurs, ce qui a fait baisser leurs charges. Le rendement s'est amélioré et ils réalisent actuellement un revenu annuel de quelque 2000 francs avec du soja, des pois chiches, des légumineuses et du coton sur six ares. Il s'agit là d'un revenu honorable pour des paysans indiens.

Portrait de la famille Bailmare (Maharashtra, Inde)

Tous les crédits ont été entre-temps remboursés. La famille a pu acheter deux bœufs et une vache et construire une petite maison en béton. Usha Bailmare a même acquis récemment un petit moulin à grain avec lequel elle réalise un revenu supplémentaire. Leur prochain projet: utiliser de l'eau du puits pour l'irrigation des champs au moyen d'une pompe à moteur.

Cependant, pour de nombreuses familles de paysans de la région de Vidarbha où vivent les Bailmare, la situation s'est dégradée. Cette région de l'Inde recense le taux le plus élevé de suicides de paysans en Inde. Ils sont en général tellement endettés qu'ils ont perdu tout espoir. C'est pourquoi Arvind Bailmare est sans cesse en train d'expérimenter de nouvelles techniques de production qu'il explique et transmet à d'autres exploitants: «J'ai vu qu'il y a des alternatives à la dépendance aux intrants chimiques, et elles sont plus rentables, de surcroît. Il faut que le plus grand nombre possible d'exploitations dans notre voisinage puisse profiter de cette expérience!».

L'agriculture en Inde

Si l'agriculture ne contribue en Inde qu'à 17% du produit intérieur brut, elle occupe près de 57% de la population active; au moins 60% des 1,2 milliard d'habitants dépendent de l'agriculture. L'Inde dispose de la plus vaste surface agricole exploitée de la planète, après les États-Unis. Vu la grande diversité climatique et géographique, la production est très diversifiée, les principaux produits agricoles étant le riz, le lait, le blé, les oléagineux, les mangues, les légumineuses, la canne à sucre et le coton. En Inde, la taille moyenne d'une exploitation agricole est de moins de 2 ares. Les plus grands problèmes proviennent de l'indifférence des pouvoirs publics pour l'agriculture, de la dépendance de la mousson et de la mauvaise qualité des infrastructures.



Portrait de la famille Irisov (Arkalyk, Kirghizistan)

Revenu accessoire nécessaire malgré une production de qualité

La récolte du coton est un travail pénible. En automne, la famille Irisov cueille manuellement les capsules arrivées à pleine maturité. Les cueilleurs doivent se tenir penchés parce que les plants ne poussent pas plus haut que la hanche, sous le soleil intense du Sud-Kirghizistan. Pour récolter un kilogramme, il faut remplir un grand tablier qui se porte autour de la taille. Le coton de culture biologique est une importante source de revenu pour cette famille qui le cultive sur environ la moitié de ses terres (0,75 ha). Sur l'autre moitié poussent cette année des pois chiche. L'exploitation compte encore quelques animaux: sept vaches, deux moutons, une centaine de poules et une vingtaine de dindes. Pour nourrir ces animaux, la famille cultive 0,15 hectare de luzerne dans le jardin près de la maison.

Au printemps, période de travaux pénibles, lorsqu'il faut tracer les sillons et planter les arbustes annuels, et pour la cueillette, le père, Maksat (43 ans) et sa femme Zulpukar (38 ans) sont aidés par des auxiliaires. La ferme de la famille Irisov est située dans le village d'Arkalyk, dans les plaines du Kirghizistan, à environ 25 km de Jalalabad, capitale de la province. La famille a cinq enfants. Les deux plus jeunes fils. Baizhigit (12 ans) et Aiziret (6 ans), aident parfois sur le domaine à côté de l'école. Les enfants devenus adultes sont partis: la fille et le fils aînés étudient dans la ville d'Osh située à environ 135 km du village, une autre fille adulte étudie à Jalalabad.

Maksat appartient à la première génération qui exploite le domaine. Il a reçu le terrain de l'État en 1994. Pendant le régime soviétique,

celui-ci faisait partie d'un kolkhose. Au début, les Irisov étaient livrés à eux-mêmes, sans savoir comment on exploite un domaine agricole et sans canaux de distribution fonctionnels. En 2006, la famille commence à cultiver son coton en mode biologique, avec le soutien d'Helvetas. Au Kirghizistan, la culture biologique n'est pratiquée que depuis une dizaine d'années. L'utilisation d'engrais minéraux, de pesticides de synthèse ou de plantes génétiquement modifiées n'est pas autorisée. Pour Maksat, le changement de méthode a porté ses fruits: il économise les frais de fertilisants et la terre reste durablement fertile. De plus, les paysans touchent un meilleur prix pour le coton biologique, et la coopérative des paysans bio reçoit en plus une prime de commerce équitable.

Pour cette famille, c'est une manière d'améliorer son modeste revenu. Maksat vend le coton

brut directement à l'usine d'égrenage, et la famille écoule les pois chiches elle-même sur le marché. Les finances sont tout de même serrées parce que trois des enfants sont en formation et doivent être soutenus. Quand il lui reste un peu de temps libre, Maksat fait le taxi et arrondit ainsi son revenu. Si elle n'arrive plus à tourner, la famille Irisov n'a pas le choix. Elle doit vendre des animaux ou du lait.

À côté de cela, la famille produit dans son jardin divers fruits et légumes. Elle souhaiterait à l'avenir acquérir d'autres terres pour produire des abricots, des pêches et des pommes biologiques. Une diversification de la production rendrait la famille plus indépendante des prix très volatiles du coton.

Helvetas

L'agriculture au Kirghizistan

Après l'effondrement de l'Union soviétique, en 1991, le Kirghizistan procéda, après l'acquisition de son indépendance, à une réforme agraire radicale. Les grandes entreprises collectives inefficaces, les kolkhoses, furent démembrées. Les petites exploitations agricoles familiales nées de cet éclatement reçurent de l'État des droits d'utilisation de la terre. En raison de cette atomisation des surfaces agricoles utiles, il est difficile, pour les familles paysannes, de s'assurer un revenu suffisant. De nombreux membres de ces familles sont donc tributaires d'une source de revenu accessoire. 35% des ménages ruraux ne peuvent pas assurer leur approvisionnement en denrées alimentaires. L'agriculture génère 38,5% du produit intérieur brut et représente jusqu'à maintenant la colonne vertébrale de l'économie kirghize. Environ 55% des 5,5 millions de Kirghizes travaillent dans l'agriculture et l'élevage. Plus de 300 000 exploitations, d'une surface d'environ 2,7 hectares en moyenne, se partagent 84% des surfaces agricoles. 900 000 autres petits ménages traditionnels disposent d'en moyenne 0,11 ha de terres où ils cultivent principalement du blé, des pommes de terre, des betteraves sucrières et des légumes, et au sud du tabac et du coton dont une partie est exportée.



((Les exploitations agricoles familiales sont un pilier de l'économie en espace rural: elles produisent des denrées alimentaires et une large palette d'autres produits et services. Leur contribution à la création de valeur est très importante.))

Johann Schneider-Ammann, Conseil fédéral

exploitation sont significativement moins endettées que leurs collègues plus jeunes qui ont repris l'exploitation depuis peu de temps. En effet, ces derniers sont normalement tributaires de capital étranger pour la reprise de l'exploitation et les investissements d'aménagement.

VALEUR DE L'AGRICULTURE FAMILIALE POUR LA SOCIÉTÉ

En Suisse et dans le monde entier, les exploitations agricoles familiales ont pour fonction première d'approvisionner la population indigène en denrées alimentaires saines et produites de manière durable. Elles rendent toutefois dans bien d'autres domaines de précieux services à la société et à l'environnement.

Durabilité garantie

Les familles d'agriculteurs cherchent à gérer leur exploitation selon des méthodes écologiquement, économiquement et socialement durables. Le but de la génération d'exploitants est de permettre aux enfants et petits-enfants de continuer d'exploiter le domaine. La remise de l'exploitation à un membre de la famille assure la perpétuation du savoir lié aux conditions locales et à la base d'une gestion durable des ressources naturelles. En évitant les monocultures à grande échelle et en veillant à diversifier leur production pour atténuer les risques et assurer leur approvisionnement propre, les familles d'agriculteurs luttent contre la surexploitation des ressources naturelles. La production alimentaire contribue à l'entretien des terres agricoles et du paysage. Elle participe

ainsi à la préservation de biotopes abritant des espèces importantes et d'espaces de détente pour la population. En Suisse, les prestations écologiques de l'agriculture sont reconnues et rémunérées par des paiements directs, alors que dans les pays en voie de développement, ces services rendus à la collectivité sont en général fournis gratuitement par les agriculteurs. La préservation des paysages traditionnels est un atout de l'agriculture familiale, puisqu'elle renforce l'identification et l'attachement de la population à sa région.

Sur le plan économique aussi, les familles d'agriculteurs ont une démarche durable. Elles s'orientent non pas vers un profit à court terme, mais cherchent plutôt à avoir une bonne assise financière pour remettre à leur descendance une exploitation saine. À noter que dans les pays en voie de développement, où la taille des exploitations est souvent limitée à quelques hectares, voire moins, la productivité par unité de surface est extrêmement élevée.

freinent l'exode rural. Enfin, les familles d'agriculteurs perpétuent les traditions locales, avec leurs fêtes et leurs coutumes.

La production durable donne aux exploitations de la flexibilité et leur permet de mieux s'adapter aux divers impondérables, comme l'instabilité de l'économie ou les changements climatiques.

Sécurité et souveraineté alimentaires

Le plus important service rendu par l'agriculture familiale à la société, en Suisse comme ailleurs dans le monde, est sa contribution à la sécurité et à la souveraineté alimentaires. De par leurs méthodes de production durables, les exploitations familiales sont garantes de la fertilité des sols. Elles contribuent ainsi de manière décisive à la sécurité à long terme de l'approvisionnement alimentaire dans leur région. Dans le cas des toutes petites exploitations toutefois, le rendement potentiel ne suffit parfois plus à assurer la subsistance de la famille. Il faut alors puiser

((L'agriculture familiale détient un grand potentiel pour la gestion durable des sols, des plantes et des animaux.))

Peter Moser

En dehors de l'agriculture, les exploitations familiales fournissent aussi des prestations importantes. Elles assurent des emplois dans les secteurs en amont et en aval. L'étroite collaboration avec le commerce local augmente la création de valeur dans les régions périphériques souvent défavorisées. Les emplois et la valeur ajoutée générés dans les zones rurales

dans les réserves et il n'est plus possible d'investir: la durabilité est menacée. C'est pourquoi la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale passe obligatoirement par la fixation d'un cadre qui permette aux exploitations agricoles familiales de s'approvisionner aussi bien elles-mêmes que la population locale en denrées alimentaires et de bénéficier par là d'un revenu décent.

Des lentilles en zone frontalière

Les «bonjours» et les «au revoir» retentissent presque sans discontinuer dans le magasin aux dimensions généreuses que la famille Courtois a aménagé sur son domaine agricole. Les fruits et les légumes, la viande et les produits laitiers que l'on trouve à l'étalage sont en effet très prisés par la population de Versoix, commune d'un peu plus de 13 000 habitants située à une dizaine de kilomètres au nord de Genève, sur les rives du lac Léman. Pour être en mesure de proposer une palette de produits aussi large, Christophe Courtois collabore avec une cinquantaine de producteurs locaux. Et pour tenir le magasin, qui est une activité très prenante, il peut compter sur l'aide de sa mère, Rosette, et de deux employées à temps partiel, Fabienne et Yolande. Sans compter Arnaud, trois ans, et Manon, cinq ans, ses deux enfants, que l'on retrouve eux aussi occasionnellement au magasin.

L'exploitation que Christophe a reprise en 2011 est aux mains de la famille Courtois depuis 4 générations. Si, pour le moment, il n'en est encore que locataire, la reprise définitive du

L'exploitation en bref

55 ha de surface agricole en zone de plaine 10 ha de forêts

Cultures:

- 20 ha de blé
- 10 ha de colza
- 3 ha de semences de trèfle
- 4 ha de betteraves sucrières
- 10 ha de lentilles
- 3,6 ha de cultures fruitières
- 0,5 ha de cultures maraîchères

domaine de son père, Michel, est prévue en 2015. D'ici là, c'est Christophe qui, en tant que chef d'exploitation, prend les décisions et en assume la responsabilité, même s'il travaille toujours en étroite collaboration avec son père.

Le bétail, on le cherche en vain sur les terres de la famille Courtois. Une situation qui est de plus en plus fréquente, notamment en Suisse romande, où les agriculteurs ont la chance de disposer de beaucoup de bonnes terres arables. Sur les 55 hectares de son exploitation, Christophe Courtois cultive du blé, du col-

za, de la semence de trèfle, des betteraves sucrières, des fruits, des légumes et des lentilles. Ce sont elles qui font la fierté du jeune agriculteur et c'est sur cette culture qu'il entend miser à l'avenir en investissant dans la construction d'une installation de triage. Cela lui permettra en effet d'augmenter la valeur ajoutée de la production. Les légumineuses sont vendues à un commerce, à différents restaurateurs et bien entendu à tous les clients de son magasin. Ce sont aussi eux qui lui achètent ses fruits et ses légumes. Les produits des autres cultures sont commercialisés par des coopératives.

Même si bien des travaux se font à la machine, la famille Courtois ne chôme jamais, surtout à la saison des récoltes. Comme la santé de Sarah, la femme de Christophe, ne lui permet pas de mettre la main à la pâte, l'aide des autres membres de la famille est plus que bienvenue: il y a bien sûr Michel, son père, qui travaille toute l'année sur le domaine, mais aussi l'oncle de Christophe, qui vit en France, et sa sœur Corinne.







De rudes conditions de vie poussent à l'exode rural

Miguel Ortega Paty est paysan dans une région valonnée, peu peuplée, sèche et poussiéreuse de l'Altiplano bolivien. Les collines s'y alignent à l'infini sous un ciel généralement limpide. Les arbres sont rares. Il n'y a de l'eau à ciel ouvert – ruisseaux et étangs – que pendant la saison des pluies, qui dure trois mois. La Communidad Biloco, où vit Don Miguel avec son épouse et ses quatre enfants, est à environ quatre heures de l'agglomération importante la plus proche. Ici, 87 familles vivent sur leurs domaines répartis sur 200 km². L'altitude (4200 mètres) et les distances sont très éprouvantes. La nuit, il fait froid, et la journée, le soleil est implacable.

Actuellement, Don Miguel (37 ans), sa femme Sabina Mamani (36 ans) et les deux cadettes Elsa et Roberta habitent dans une simple maison en pisé. Les deux aînés dorment généralement chez la grand-mère, qui habite plus près de l'école et a besoin d'aide à sa ferme. La famille exploite 25 hectares de terres réparties dans un vaste rayon autour de la maison. Cela peut sembler beaucoup, mais mis à part quelques fonds de vallées, le sol est lessivé et doit rester en jachère pendant plusieurs années entre les récoltes. Les paysans produisent ici de l'orge, des pommes de terre et des fèves à cochons. Certains ont commencé à semer du quinoa. Don Miguel voudrait lui aussi en produire à partir de l'an prochain. L'orge pousse de manière très clairsemée et les épis sont petits. Les pommes de terre ont un meilleur rendement. On plante toujours plusieurs variétés à la fois: de celles qui prospèrent par temps sec ou chaud, et de celles qui supportent bien la pluie ou le froid. Cela augmente

la sécurité alimentaire. Sur ses parcelles, Don Miguel récolte 2700 kilos de pommes de terre, dont 2500 kilos pour la consommation propre de la famille. La famille possède en outre quatre bœufs, quatre lamas et dix moutons, un cochon à l'engrais et quelques poules. Elle vit de ce qu'elle cultive et de l'argent que Don Miguel tire de la vente d'animaux (en 2012 environ 830 francs).

En plus de cela, Don Miguel aide à la ferme de sa mère, qui possède 17 lamas. La vente de viande de lama lui procure un revenu d'appoint à raison d'un prix très intéressant de 2,50 francs le kilo.

Le changement climatique pose de grands problèmes aux petits paysans de l'Altiplano. La saison des pluies commence plus tard et dure moins longtemps. Ces dernières années, les violentes tempêtes et averses de grêle se sont multipliées. Le projet de développement d'Helvetas aide les paysans à s'adapter aux changements climatiques avec de nouvelles méthodes de culture et d'autres variétés de céréales et de pommes de terre. Les paysans fabriquent par exemple un purin pour augmenter la fertilité des sols, ou pour combattre les ravageurs qui s'attaquent surtout aux pommes de terre, ils utilisent une décoction de plantes qu'ils préparent également eux-mêmes. Dans ce projet, Don Miguel est un yapuchiri, c'est-à-dire un paysan chevronné et entreprenant, qui transmet à 25 familles d'agriculteurs son expérience ainsi que les connaissances qu'il a acquises à des cours. La famille vit dans un monde que beaucoup déjà ont fui pour la ville d'El Alto, qui compte un million d'habitants et s'est développée ces dernières années autour de la capitale La Paz. D'autres ont quitté la Bolivie et ont émigré. Pour Don Miguel, l'exode n'entre pas en ligne de compte. Il voit son avenir ici, dans les collines dénudées du nord-ouest bolivien.

Portrait de la famille Ortega (Biloco, Bolivie)

Helvetas

L'agriculture bolivienne

La Bolivie couvre une superficie de 1,1 million de km², soit 26 fois celle de la Suisse. Sur les 10,5 millions d'habitants, près de la moitié vit en dessous du seuil de pauvreté. L'agriculture a des visages très différents selon les régions: dans les plaines de l'est, c'est l'agriculture industrielle qui prédomine, avec ses plantations de soja et son élevage bovin. Environ 60% des quelque 1,17 million d'habitants du pays cultivent des terres pauvres dans les Andes, entre 3000 et 4000 mètres d'altitude. Sur ces domaines d'un à trois hectares, les petits paysans produisent surtout du quinoa et des pommes de terre. Dans les Andes, la production est sensible et très dépendante des pluies. Avec le changement climatique, les précipitations sont devenues moins prévisibles, ce qui fait que les quantités récoltées stagnent bien que les surfaces de culture augmentent chaque année. Le revenu précaire des petits paysans en devient d'autant plus incertain.



Portrait de la famille Reyes (San Antonio de los Cabos, Honduras)

Un ouragan a tout détruit

Les cultivateurs de cacao du Honduras vivent une période difficile. L'ouragan Mitch qui s'est abattu sur le pays en 1998 a détruit presque toutes les plantations de cacoyers. Depuis, la qualité des fèves est mauvaise et le rendement faible. Ce fut également le cas pour la famille Reyes, qui vit au nord-est du pays, à San Antonio de los Cabos. Trois générations exploitent ensemble un petit domaine de trois hectares et demi. Sur deux hectares, Nelson Javier (28 ans), sa femme Dina Luz (27 ans) et leurs parents Maria Victoria (59 ans) et José Geremias (62 ans) produisent du cacao et des bananes plantain. Sur un hectare et demi pousse du maïs. La famille récolte chaque année environ trois tonnes de maïs dont la plus grande partie sert à nourrir la famille. Dina et Nelson vivent avec leurs deux enfants: Yorani, un garçon de 11 ans et sa petite sœur Mauren Nicol, 4 ans. Ils sont en outre propriétaires de dix vaches et d'une quarantaine de poules.

Pour améliorer la qualité des fèves de cacao et compléter leur revenu, les paysans de la



région ont fondé avec le soutien d'Helvetas la coopérative Aprosacao. Il s'agit d'une association de producteurs qui cultivent du cacao biologique et élèvent en plus dans les plantations des bois précieux. La famille Reyes a rejoint la coopérative en 2009 et produit elle aussi maintenant du cacao bio. Dans le cadre du projet, elle est soutenue par d'autres petits paysans et conseillers spécialement formés de la cooperative. Elle profite ainsi du deuxième volet du projet qu'Helvetas a lancé en partenariat avec un distributeur suisse: le cacao est acheté aux prix du commerce équitable et en Suisse, il entre dans la fabrication du pre-



mier chocolat bio Fairtrade disponible dans le commerce depuis le printemps 2013. Le cacao destiné au grand distributeur suisse est devenu pour les Reyes une importante source de revenu. Ce revenu est arrondi avec le produit de la vente de bovins de boucherie, de poules, de maïs, d'arachides et de yucca, ainsi qu'avec une petite boutique de produits de consommation courante.

Dans la famille Reyes, chacun a sa tâche bien définie s'agissant de la culture du cacao: les deux femmes sont responsables des semis. Le père José transporte les plants, son beau-fils Nelson les élève, et ils s'occupent ensemble de l'irrigation, de la fertilisation biologique et de la récolte. Pendant la période des semis de maïs, on embauche parfois en plus des auxiliaires. La famille espère augmenter encore son rendement et la qualité de ses matières premières afin de pouvoir améliorer son niveau de vie. La génération des anciens souhaite que les petits-enfants Yorani et Mauren reprennent un jour le domaine et perpétuent ainsi la tradition de cette famille de cultivateurs de cacao.

L'agriculture au Honduras

Avec ses 112 090 km², le Honduras est presque quatre fois plus grand que la Suisse. Il compte quelque 8 millions d'habitants. La pauvreté est flagrante: un quart environ de la population doit vivre avec moins de 1,25 dollar US par jour. 40% de la population active travaille dans l'agriculture et produit principalement des bananes, des ananas, du café, du maïs, de la canne à sucre, des melons et de l'huile de palme, l'élevage occupant une place secondaire. Un tiers environ de la superficie du pays convient pour l'agriculture, mais 12% seulement du sol sont effectivement exploités, dont 40% sont entre les mains de grands propriétaires terriens. Bien que d'énormes surfaces de leurs propriétés restent inexploitées, ces derniers bloquent les réformes agraires qui permettraient aux familles de petits paysans d'acquérir des terres. Trois quarts des exploitations ont tout juste 1,6 hectare en moyenne à disposition. Avec de si petites surfaces, les familles d'agriculteurs n'arrivent à couvrir leurs besoins alimentaires qu'avec peine.



Lors de la première vague de la mondialisation, à la fin du 19° siècle, les exploitations agricoles familiales se portaient mieux, économiquement parlant, que les grandes exploitations. De nombreux indicateurs suggèrent que cela pourrait redevenir le cas à l'avenir.

Les conditions cadre politiques et administratives permettant aux exploitations familiales de fonctionner et de survivre ne servent pas seulement à l'approvisionnement alimentaire des pays. Elles contribuent aussi à garantir leur souveraineté alimentaire. Une agriculture familiale productive permet de satisfaire une partie, voire la totalité de la demande locale ou nationale en denrées alimentaires. La dépendance des importations est moindre, et l'environnement se porte mieux vu qu'il y a moins de transports à effectuer. Le consommateur gagne aussi sur le plan de la transparence, car il connaît la provenance ainsi que les conditions de production de sa nourriture.

ENJEUX POUR LES FAMILLES D'AGRICULTEURS

L'agriculture, et donc l'agriculture familiale, est confrontée à de nombreux défis. En comparaison de l'agriculture industrielle et de l'agriculture de loisir, les exploitations agricoles familiales ont des forces et des faiblesses particulières. Par leur mode de gestion durable et leur multifonctionnalité, elles sont génératrices de valeur ajoutée pour la société, mais elles sont vulnérables et ont de la peine à gérer les risques qui pèsent sur leur avenir.

Faiblesses des exploitations agricoles familiales

Les exploitations agricoles familiales sont surtout handicapées par les liens étroits entre la vie de famille et l'exploitation, ainsi que par leur taille (tab. 2). La collaboration sur plusieurs générations mène à une confrontation de différentes méthodes, habitudes et opinions. Souvent, les partenaires n'épousent pas seulement un homme ou une femme, mais une famille entière. Toutes ces personnes cohabitent et travaillent ensemble sur un espace restreint et doivent s'arranger pour éviter à long terme des conflits importants. Les problèmes relationnels au sein de la famille ont des effets directs sur la gestion de l'exploitation et la bonne marche des affaires. La proximité constante de l'exploitation peut affecter la vue d'ensemble et mener à des comportements de repli. Vu la taille limitée de ces exploitations et la main-d'œuvre peu nombreuse qui y travaille, elles ne peuvent guère profiter des effets d'échelle et sont en position de faiblesse face aux grandes entreprises en amont et en aval.

Les exploitations agricoles familiales doivent constamment s'adapter aux modifications des conditions cadre et maîtriser les enjeux liés à ces dernières. Chacune a ses propres forces et faiblesses et peut réagir différemment à des changements d'exigences ou d'environnement.

Cela rend ces exploitations dans l'ensemble très robustes, vu leur grande diversité. Cependant, elles ne sont pas toutes à la hauteur de tous les défis, ce qui fait que leur nombre diminue. Et cette évolution va se poursuivre. Les enjeux pour les exploitations agricoles familiales sont tridimensionnels, à l'image de la durabilité.

Enjeux économiques

Les exploitations agricoles familiales ont pour objectif de réaliser un revenu décent. Divers facteurs leur rendent la tâche difficile à cet égard, comme l'asymétrie des marchés des denrées alimentaires. Les agriculteurs sont en position de faiblesse sur les marchés parce que pour un grand nombre d'exploitations, il n'y a qu'un petit nombre de transformateurs et de marchands, et que ceux-ci approvisionnent à leur tour une vaste clientèle de consommateurs. Les exploitations agricoles familiales sont ainsi reléguées à la fin de la chaîne de valorisation. Cela a un effet négatif sur les prix, mais aussi sur les conditions de prise en charge et l'intégration verticale dans

Tableau 2: Forces et faiblesses des exploitations agricoles familiales

Faiblesses Forces + Décisions rapides, flexibilité - Tensions familiales possibles - Difficultés à régler la succession + Continuité, réflexion générationnelle + Résistance aux crises - Plus généralistes que spécialistes - Risque de la responsabilité propre + Autonomie, indépendance + Fort engagement, motivation - Position de faiblesse sur le marché - Lien émotionnel + Confiance, fiabilité + Proximité de la clientèle - Peu d'effets d'économie d'échelle + La famille aide à absorber les pics de travail - Peu de capital propre, faibles liquidités



les entreprises en aval. Cet effet est particulièrement marqué quand certaines entreprises détiennent de grandes parts de marché et que le paysan n'a donc pratiquement aucune alternative. L'intégration verticale se fait en général via la formulation de contrats qui restreignent l'autonomie des exploitations agricoles et les lient à long terme. L'exploitation est intégrée dans la chaîne de production et rémunérée pour son travail, mais elle doit généralement assumer elle-même la responsabilité de la production et les risques qui lui sont liés. Au vu du degré de transformation croissant des aliments et de la baisse de la part de l'agriculture à la valeur ajoutée, la puissance commerciale de l'agriculture continue de diminuer elle aussi.

D'un autre côté, la mondialisation a des incidences certaines sur les revenus agricoles. Avec l'ouverture des marchés, les disparités entre les États en matière de standards écologiques, de coûts des facteurs de production et des conditions agronomiques entraînent des

((Les exploitations agricoles familiales ont de l'avenir.))Paul Richli

distorsions de la concurrence et menacent ainsi l'existence des exploitations agricoles dans les régions défavorisées. Les progrès techniques continueront de marquer l'agriculture au sens d'une augmentation de la productivité. Malheureusement, celle-ci est souvent synonyme de baisse des prix et de pression financière sur les petites exploitations ainsi que sur les systèmes de production durables. Les surfaces agricoles et les matières premières

comme le phosphore sont limitées, si bien que l'agriculture familiale sera confrontée à une hausse des prix de ses moyens de production. De plus, avec la croissance démographique qui fait augmenter la demande en denrées alimentaires, la production alimentaire du futur devra être aussi efficace que possible.

Enjeux écologiques

Les prestations écologiques sont en partie seulement ou pas du tout commercialisables. Elles représentent en ce sens des prestations d'utilité générale. La politique agricole définit au niveau fédéral les objectifs et les exigences pour ce type de prestations, et elle les rémunère via des paiements directs. L'évolution de la politique agricole montre que les exigences en matière d'écologie vont à l'avenir devenir de plus en plus élevées pour les exploitations familiales. En même temps, les besoins en denrées alimentaires augmenteront et la surface agricole diminuera. Les multiples prestations écologiques de l'agriculture sont associées à

la production alimentaire et touchent des secteurs aussi divers que la protection des surfaces agri-

coles, la biodiversité, l'entretien des paysages, l'exploitation ménageant les sols, l'utilisation efficace des ressources, la protection des eaux et le bien-être animal. Ce système est cependant aussi le théâtre de conflits d'intérêts qui continueront de croître en raison de l'augmentation de la demande en denrées alimentaires et de la précarité des ressources. Les mesures en faveur de la biodiversité, par exemple, nécessitent des surfaces agricoles utiles dont on

a aussi besoin pour couvrir les besoins croissants en denrées alimentaires. Le défi pour l'exploitation agricole familiale consiste à définir son orientation en fonction des conflits d'intérêts croissants. Les priorités définies dans le cadre de la politique agricole se modifient avec le temps, ce qui oblige les exploitations à anticiper. La communication avec les consommateurs prend également de l'importance.

Enjeux sociaux

Les défis économiques et écologiques à relever par les exploitations agricoles familiales agissent sur la vie familiale et peuvent déclencher ou aggraver des conflits. L'évolution de la société n'épargne pas non plus les familles d'agriculteurs: l'individualisme est une tendance en progression et la vie de famille perd de son importance dans un monde fortement interconnecté. Le taux croissant de divorces est aussi le lot des agriculteurs. Or, le divorce peut menacer l'existence d'une exploitation. Comme les gens ont des enfants de plus en plus tard, chaque génération reste plus longtemps sur l'exploitation. Le nombre d'unités de maind'œuvre familiale baisse en même temps que le nombre d'enfants diminue. Ces phénomènes contribuent à solliciter toujours davantage les exploitations agricoles familiales et compliquent le règlement de la succession au sein des familles. Sur le marché du travail, l'agriculture familiale est en concurrence avec d'autres secteurs économiques. Elle doit donc veiller à offrir des conditions intéressantes. La gestion d'une exploitation agricole doit permettre à l'avenir de réaliser un revenu décent. De manière générale, les perspectives que l'agriculture peut offrir



sont importantes pour la succession et pour ceux qui débutent dans l'agriculture.

CONCLUSION

En déclarant 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale», l'ONU n'entend pas seu-

lement manifester sa reconnaissance envers la paysannerie qui nourrit la population mondiale. Comme pour l'année internationale sur la biodiversité, en 2010, elle veut plutôt attirer l'attention sur une thématique à laquelle on accorde en général (trop) peu d'attention, mais qui est vitale pour l'avenir de l'humanité. À l'échelle mondiale et nationale, il faut remettre en valeur

chez les citoyens et leurs gouvernants le rôle primordial des exploitations agricoles familiales et de leurs multiples prestations.

L'objectif est non seulement d'assurer leur survie, mais aussi de les soutenir et de les développer de manière à ce qu'elles puissent continuer à l'avenir de produire des denrées alimentaires

Le rôle de la femme dans l'agriculture familiale



Christine Bühler, présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales

Quel est le rôle de la femme dans l'exploitation agricole familiale?

Il n'y a pas qu'un seul rôle féminin applicable à toutes les exploitations familiales. Celui-ci dépend fortement du type d'exploitation. Dans certaines exploitations, l'agricultrice s'occupe par exemple de son propre secteur, dans d'autres, elle réalise un gain supplémentaire important à l'extérieur de l'exploitation.

Comment le rôle et le statut des paysannes ont-ils évolué?

Au cours des dix dernières années, la part du revenu réalisé par la paysanne sur le revenu total a fortement augmenté. De plus, grâce à la mécanisation, il n'y a pratiquement plus de travaux à la ferme que la femme

ne serait pas physiquement capable d'accomplir. Sinon, le rôle et le statut de la femme ont changé comme dans les autres domaines de la société.

Quels sont les défis à relever pour les femmes dans les exploitations agricoles familiales?

Comme le revenu tiré de la vente de produits de l'exploitation a baissé et ne peut pas être entièrement compensé par les paiements directs, il reste un manque à gagner par rapport au revenu antérieur. En général, ce déficit est compensé par une activité dans une branche proche de l'agriculture ou un revenu accessoire de la paysanne. Les exigences posées aux familles d'agriculteurs au point de vue administratif et intellectuel ont également augmenté.

Comment se présente selon vous l'avenir des exploitations agricoles familiales, et spécialement celui des femmes d'agriculteurs?

Vu leurs différents rôles dans les exploitations, on ne peut formuler de pronostic général concernant les perspectives des femmes d'agriculturs. Je vois l'avenir des exploitations agricoles familiales avec optimisme. L'exploitation familiale est le modèle dominant de l'agriculture suisse. Son grand atout est de prendre soin de ses ressources en vue de la remise de l'exploitation à la descendance.

Quel avenir souhaiteriez-vous pour vous-même?

Je souhaite que l'exploitation agricole familiale soit reconnue comme modèle agricole d'avenir, ne serait-ce que pour favoriser une répartition équitable de la valeur ajoutée tout au long de la filière, de l'agriculteur jusqu'au détaillant.



Enjeux pour les exploitations dans le monde

Dans le monde entier, les petites et moyennes exploitations agricoles produisent 70% de toutes les denrées alimentaires. Il n'est donc pas surprenant que le rapport 2009 sur l'agriculture mondiale (IAASTD) mette en avant leur importance. Pour 40% de la population de la planète, l'agriculture représente la principale source de revenus. La grande majorité travaille sur les exploitations familiales qui se transmettent de génération en génération. La diversité des petites structures, le soin de la terre qui fera vivre les enfants, la vie en famille, dans la tribu, dans le village, où des services rendus gratuitement soudent la communauté sur le plan social, créent les bases de la durabilité écologique, sociale et économique. En même temps - et cela semble au premier abord contradictoire - la pauvreté et la sous-alimentation sont des phénomènes ruraux.

Plus de 700 millions d'humains vivant à la campagne sont sous-alimentés. Beaucoup disposent de trop peu ou pas du tout de terres pour pouvoir cultiver quelque chose, ou alors leurs récoltes ne suffisent pas pour se nourrir toute l'année. Il manque souvent des infrastructures permettant de stocker et de traiter les récoltes, de même qu'un accès aux marchés locaux et régionaux. De nombreuses exploitations ne peuvent pas vivre de leur production. À la recherche de débouchés et d'un revenu, de nombreux jeunes hommes vont tenter leur chance en ville ou à l'étranger, saisonnièrement ou pendant plusieurs années. L'exode rural correspond généralement à la perte de précieux savoir-faire agricoles, notamment concernant les méthodes adaptées aux conditions locales.

Les femmes portent souvent la responsabilité de la gestion du domaine et s'occupent en même temps des enfants et des parents, ce qui augmente encore leur charge de travail déjà lourde. À la différence de l'agriculture des pays industrialisés, l'agriculture familiale d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ne bénéficie pratiquement d'aucun soutien public. Celui-ci est même en diminution: les fonds publics en faveur des petites structures agricoles assurant l'auto-approvisionnement de la population ont fait l'objet de coupes radicales. Parmi les domaines touchés, il faut citer notamment la vulgarisation, la distribution de semences et d'engrais, les investissements dans la recherche agronomique nationale ou les mesures de soutien des prix. De plus, les directives de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les accords bilatéraux de libre-échange obligent ces pays à ouvrir leurs marchés. Sur les marchés du Ghana ou du Cameroun, par exemple, les produits indigènes ont fait place à des denrées importées dont la production et l'exportation sont subventionnées, comme de la viande de poulet, du concentré de tomate ou du riz bon marché provenant des États-Unis ou de l'UE.

Concentration du pouvoir

Au cours des vingt dernières années, le secteur agro-alimentaire a connu un processus de concentration massif. Les multinationales agricoles – comme Monsanto, Syngenta et Du Pont – contrôlent ainsi plus de 50% du marché semencier commercial. Quatre sociétés se partagent 75% du commerce céréalier. Par ailleurs, dans le domaine de la transformation industrielle des denrées alimentaires, près

d'un tiers du marché mondial est déjà entre les mains de dix grandes entreprises où le groupe suisse Nestlé fait incontestablement figure de chef de file. Cette évolution peut entraîner une restriction considérable de la marge de manœuvre et de décision de l'agriculture familiale. Les entreprises qui dominent le marché dictent aussi bien les prix que la qualité des produits. Elles décident par exemple quelles semences sont disponibles sur le marché et à quel prix elles sont vendues.

Du côté des acheteurs, le pouvoir de négociation des exploitations agricoles sur les standards de qualité et les prix correspondants est dérisoire face à la puissance des multinationales. Celles-ci utilisent également leur puissance économique dans la politique afin d'influencer en leur faveur le cadre légal. C'est ainsi que les grands groupes essaient actuellement de réorganiser le marché semencier africain par l'introduction de standards qualitatifs internationaux et de droits de propriété intellectuelle inspirés du modèle des pays industrialisés. Il s'agit en fait, pour les géants de la sélection et de la semence, d'obtenir un droit exclusif sur leurs «propres» variétés. Cela revient à une restriction massive du droit traditionnel des familles d'agriculteurs d'utiliser, d'échanger et de vendre les semences de leurs propres récoltes. D'un autre côté, les communautés d'agriculteurs ne peuvent pas «protéger» leurs variétés locales, celles-ci n'étant pas conformes aux standards internationaux. Dans la plupart des pays en voie de développement, dont la Tanzanie, 90% des semences sont encore produites par les cultivateurs eux-mêmes.



Avec la nouvelle donne, les agriculteurs vont perdre le contrôle sur les semences et devront peut-être acheter dorénavant de nouvelles se-

Spéculation et changement climatique

mences pour chaque cycle de production.

Les exploitations agricoles familiales subissent également la pression du secteur de la finance. D'une part, les entreprises et investisseurs privés et publics ont découvert le caractère lucratif des investissements dans le foncier en Afrique, en Asie et en Amérique latine; dans de nombreuses régions, les gouvernements afferment ou vendent de vastes biens-fonds à des investisseurs, et les agriculteurs perdent ainsi l'accès à la terre et à l'eau. Cet accaparement des terres («landgrabbing») est en train de prendre des proportions inquiétantes dans les

difficile. L'eau se fait plus rare, les pluies plus irrégulières et moins prévisibles. Dans les régions tropicales notamment, les intempéries, inondations et sécheresses qui ruinent souvent une grande partie des récoltes sont devenues plus fréquentes.

Résistance étonnante

La résistance des exploitations familiales à ces circonstances défavorables, au manque de soutien et à la concurrence déloyale a de quoi étonner. Envers et contre tout, elles continuent dans le monde entier à jouer un rôle central pour la sécurité alimentaire. L'agriculture familiale détient en effet un grand potentiel pour la production durable de denrées alimentaires. La productivité des petites exploitations par unité de surface est par exemple souvent supérieure

Pour pouvoir assumer ce rôle, les exploitations familiales doivent avoir à long terme un accès assuré à des terres agricoles fertiles et à l'eau, à des semences à prix abordable dont la diversité variétale permet des cultures adaptées aux conditions locales, ainsi qu'au capital, au savoir et aux prestations de services. Il existe aussi d'autres éléments non moins importants, comme des marchés locaux fonctionnels, des prix à la production équitables, sans fluctuations artificielles dues à la spéculation, ainsi que des relations commerciales transparentes. Moyennant le soutien politique nécessaire, des conditions cadre correctes et un bon ancrage dans la société, l'agriculture familiale peut contribuer de manière prépondérante à la sécurité alimentaire et à l'attractivité des régions périphériques sur les plans économique et social

((Les exploitations agricoles familiales jouent un rôle important dans l'application du droit à l'alimentation.))

Olivier De Schutter

pays africains. D'autre part, on assiste depuis dix ans à une prolifération du commerce purement spéculatif sur les matières premières agricoles, ce qui a fait exploser les prix et provoque des fluctuations de prix extrêmes et imprévisibles. Il est donc devenu beaucoup plus difficile, pour les exploitations de taille petite à moyenne, de planifier à court et à long terme, car elles ne disposent pas des réserves financières nécessaires pour pouvoir compenser la volatilité des prix. Les changements climatiques rendent également la production plus

à celle des monocultures conduites à grande échelle. Le besoin de soutenir ces potentiels et de les encourager est dorénavant reconnu dans les débats menés sur la scène internationale. La diversité des exploitations agricoles familiales est une nécessité dans le contexte du changement climatique, notamment. Elles sont en effet en mesure de produire de manière écologiquement et socialement durable pour les marchés locaux et régionaux, et de réagir avec souplesse aux changements des conditions cadre.

Helvetas Swiss Intercooperation & SWISSAID



Lutte perpétuelle contre l'érosion

Le Tchad? Un pays désertique, du sable et des terres arides... Ce sont là les clichés qu'inspire ce pays d'Afrique du nord situé dans la zone sahélienne. Pourtant, autour du petit village d'Amabazira, à 400 kilomètres à l'est de la capitale N'Djaména, les paysages sont étonnamment verts. Après la saison des pluies, l'herbe et les buissons envahissent les talus et grimpent jusqu'aux falaises granitiques escarpées. Les espaces intermédiaires sont jonchés de rochers de couleur ocre faisant penser à un géant qui aurait joué aux billes. La terre est fertile: la région du Guéra produit des légumes, des tubercules, du millet et du maïs qui sont écoulés sur les marchés régionaux et jusque dans la capitale. Et pourtant, près d'un tiers de la population souffre de malnutrition. Ces dernières années, le changement climatique a encore aggravé le problème de la sécheresse. Les pluies estivales ont souvent du retard, et quand il pleut, c'est en quantités telles que l'eau emporte le sol desséché.

La famille Dabokyo doit elle aussi s'adapter à ces changements. Idriss Dabokyo, la cinquan-

taine, a hérité en 1990 de son père de 1,5 hectare de terres qu'il a entrepris d'exploiter selon la méthode traditionnelle. Il a vu cependant ses récoltes diminuer en même temps que la fertilité du sol ne cessait de décroître. Idriss a alors commencé de construire dans ses champs en pente des murets de pierre sèche et a ainsi réussi à enrayer l'érosion. Il a en outre planté des haies d'acacias pour protéger la terre du vent et de l'appétit des chèvres et des vaches.

Idriss exploite ses champs avec sa femme Aché et ses sept enfants âgés de 8 à 23 ans. Cherifié, leur fille aînée, est mariée et vit à N'Djaména. Au moment des récoltes et des semis, la famille embauche à titre auxiliaire des ouvriers agricoles. Les Dabokyo ont largement diversifié leur production. Sur leurs champs et dans leurs jardins, ils produisent du millet, du sorgho et des arachides, des mangues et des papayes, des pommes de terre, du manioc et des piments. Ces cultures leur rapportent environ 2400 francs par an. Cela couvre les besoins alimentaires de la famille pendant toute l'année ainsi que les frais scolaires des enfants.



Depuis un certain temps, SWISSAID soutient la construction de puits dans les villages du Guéra. Ils permettent en premier lieu aux femmes d'irriguer leurs cultures maraîchères pendant la saison sèche. Aché Dabokyo produit des tomates, des aubergines, de la salade et des okras qu'elle écoule sur le marché tout proche de Bitkine et qui lui rapportent 30 francs par mois en plus.

Les familles d'agriculteurs d'Ambazira luttent constamment contre l'érosion des sols et la désertification. Elles ont mis au point entretemps des procédés pour enrayer ce fléau. Les murets de pierre barrant les pentes se multiplient et semblent se révéler efficaces. Et sur le plan technologique, on a déjà passé à la prochaine étape en utilisant des pompes actionnées par des moteurs diesel pour l'irrigation des champs.

L'agriculture dans le Tchad

Au moins 80% des 12 millions d'habitants du Tchad vivent de cultures vivrières et de l'élevage. Les cultures traditionnelles sont les céréales (millet, sorgho), le maïs et les tubercules. Pendant la saison sèche, on cultive des légumes là où il est possible d'irriguer. Un tiers de la population est cependant en état de sous-alimentation chronique, et 60% vit en dessous du seuil de pauvreté. L'agriculture a été longtemps oubliée de la politique. Des méthodes de culture inadaptées conjuguées au changement climatique favorisent la diminution de la fertilité des sols et les mauvaises récoltes. Les paysans sédentaires et les éleveurs nomades se disputent souvent les terres. L'industrie pétrolière ainsi que l'accaparement des sols par l'élite des nouveaux riches ou les multinationales agricoles exercent une pression croissante sur les petits paysans.



selon des méthodes durables. Les exploitations agricoles familiales sont les meilleures garantes de la sécurité alimentaire pour les années à venir. Dans le monde entier, elles assurent 70% de l'approvisionnement et elles fournissent de nombreuses prestations d'utilité générale.

La situation des familles d'agriculteurs en Suisse et dans les pays du Sud comporte à la fois de profondes différences, mais aussi des similitudes, par exemple pour ce qui est de la place des exploitations agricoles familiales dans le tissu économique des pays concernés. En Suisse tout comme dans la majorité des pays industrialisés, l'agriculture occupe un pourcentage peu élevé de la population active et sa participation au produit intérieur brut est modeste. Dans les pays en voie de développement, par contre, l'agriculture représente le

faut dans les pays en voie de développement. La plupart de ces états ont peu de considération pour leur agriculture, qu'ils associent à la pauvreté et estiment rétrograde.

À côté de ces différences, il existe toute une série de points communs entre les familles d'agriculteurs de Suisse et celles des pays du Suid:

- Faire de l'agriculture durable veut dire préserver la fertilité des sols et la biodiversité, ménager les ressources en eau, mais aussi prendre en considération les dimensions sociales et économiques. Que ce soit en Suisse ou dans les pays du Sud, l'agriculture se situe tout en bas de l'échelle des revenus de la société dans laquelle elle évolue.
- Dans le cadre de la chaine de production alimentaire, les exploitations familiales

(sécheresses, intempéries plus fréquentes, etc.) et responsable de ces changements par certaines de ces activités, notamment au travers de l'émission des gaz à effet de serre. Les systèmes durables adaptés aux conditions locales offrent davantage de souplesse pour réagir aux conséquences des changements climatiques. L'encouragement d'une production décentralisée des semences est important pour que des variétés adaptées aux conditions locales soient disponibles.

 D'autres points communs sont la solidarité entre les membres de la famille et entre les exploitations, la conservation du savoir-faire et une grande capacité d'adaptation.

En fonction de cette analyse, les démarches que l'on est en droit d'attendre de la Suisse,

(() Je suis convaincu que l'agriculture suisse continuera de reposer sur l'exploitation agricole familiale. Elle continuera d'être un important moteur du développement socio-économique des zones rurales.

Johann Schneider-Ammann, Conseiller fédéral

premier secteur économique, que ce soit en termes d'emplois ou de contribution au produit intérieur brut. Malgré cela, plus de 842 millions de personnes dans le monde sont confrontées à des problèmes de famine et de sous-alimentation, et paradoxalement, ce sont les zones rurales les plus touchées. Il importe, par ailleurs, de mentionner les différences au niveau des possibilités de participation aux décisions politiques, du degré de soutien à la formation et aux infrastructures ou d'autres ressources financières, lesquelles font complètement dé-

sont dans une position de vulnérabilité par rapport aux secteurs de la fourniture des intrants, de la transformation et de la commercialisation des produits alimentaires.

- Les familles d'agriculteurs jouent un grand rôle au niveau de l'attractivité et de l'économie des espaces ruraux, aspect d'autant plus important que l'urbanisation croissante non maîtrisée est source de nombreux problèmes.
- L'agriculture est influencée par les changements climatiques. Elle est à la fois victime

en particulier de ses instances politiques, sont les suivantes:

1. S'engager pour que les principes de souveraineté alimentaire soient respectés. Chaque pays est en droit de définir démocratiquement la politique qu'il souhaite adopter pour l'approvisionnement suffisant de sa population en denrées alimentaires de bonne qualité et correspondant à sa culture et à ses habitudes alimentaires. Il importe de veiller à ce que les mesures n'aient pas d'incidences négatives sur les familles d'agriculteurs



d'autres pays, et principalement ceux des pays en voie de développement. Pour cela, il faut que le système du commerce international soit remanié en faveur des exploitations agricoles familiales. En plus de critères économiques, les mesures doivent satis-

- propriété. Il faut absolument mettre un frein à l'accaparement des terres, autrement dit à l'aliénation de grandes surfaces agricoles.
- 5. Promouvoir une agriculture multifonctionnelle, durable sur les plans écologique, social et économique, avec une focalisation sur les

des bonnes surfaces agricoles et le mitage du territoire cessent. Actuellement déjà, la surface à disposition pour la production de denrées alimentaires ne suffit pas à couvrir les besoins de la population. L'accès des familles d'agriculteurs à la terre doit être amé-

(Les exploitations familiales sont mieux équipées pour développer des externalités positives: développement rural, création d'emplois, préservation des paysages et des écosystèmes. Elles pourraient être récompensées davantage pour ces services qu'elles rendent à la collectivité.)

Olivier De Schutter

faire à des critères écologiques, sociaux et éthiques et respecter les droits humains.

- 2. Renforcer son engagement dans le cadre de la coopération internationale et pour des modèles écologiquement, socialement et économiquement durables, qui renforcent le rôle de l'exploitation agricole familiale en tant que moteur du développement de l'espace rural dans tous les pays.
- 3. Renforcer la position des familles d'agriculteurs au sein de la filière alimentaire, notamment face à aux entreprises de transformation et de commercialisation. Accorder pour cela davantage de prérogatives aux producteurs et aux organisations sectorielles et combattre la spéculation sur les denrées alimentaires. Mettre en place des réglementations encourageant le commerce équitable.
- 4. Améliorer l'accès des familles d'agriculteurs à la terre dans les pays en développement. Les femmes, notamment, ont besoin de droits d'utilisation de la terre garantis sur le long terme, par exemple par des titres de

- exploitations agricoles familiales. Dans ce sens, les autorités doivent s'engager à corriger le déficit de revenu entre les familles d'agriculteurs et le reste de la population. Cet engagement doit se concrétiser par une répartition plus équitable de la plus-value le long de la filière agro-alimentaire, par des prix couvrant les frais de production et par un soutien public pour les prestations non marchandes de l'agriculture.
- 6. Encourager la formation agricole. Pour que l'agriculture familiale puisse continuer à se développer, il est essentiel que suffisamment de jeunes suivent une formation agricole leur permettant de reprendre une exploitation. Il est capital que la qualité de vie à laquelle ils peuvent prétendre dans l'agriculture soit suffisamment élevée pour qu'ils ne se fassent pas aspirer par d'autres secteurs de l'économie.
- Protéger les ressources naturelles essentielles pour la production agricole, notamment le sol. En Suisse, il faut que la perte

lioré au niveau planétaire.

8. En Suisse comme dans les pays en voie de développement, les paysannes jouent un rôle décisif pour la survie des exploitations familiales. Il s'agit de renforcer leurs droits.





Survol de l'année 2013





Survol de l'année 2013

LA PRODUCTION AGRICOLE

L'année 2013 et la production végétale ont été marquées par un printemps froid et humide et un été sec. Le secteur animal a connu des retournements réjouissants, s'agissant notamment des porcs et du lait.

Printemps tardif

L'hiver 2012/2013 a commencé tôt et a été très enneigé. Il a été froid, avec une pause durant Noël. Le mois de mars, le plus froid depuis 26 ans et très arrosé, a donné des soucis à la production maraîchère. Les légumes n'ont guère poussé durant un avril pluvieux. Vers le 20 avril, il y a encore eu de la neige jusqu'en plaine. Mai a également été froid et maussade, si bien que

le printemps a été le moins ensoleillé depuis 30 ans. Ce temps a touché le nord-ouest de la Suisse jusqu'à fin juin. Puis ce fut le tournant: l'eau jusque-là pléthorique a manqué en juillet (fig. 8). Le mois a été plus chaud et sec qu'en moyenne. Le temps ensoleillé s'est poursuivi en août et, à quelques jours près, en septembre.

Fenaison en juin seulement

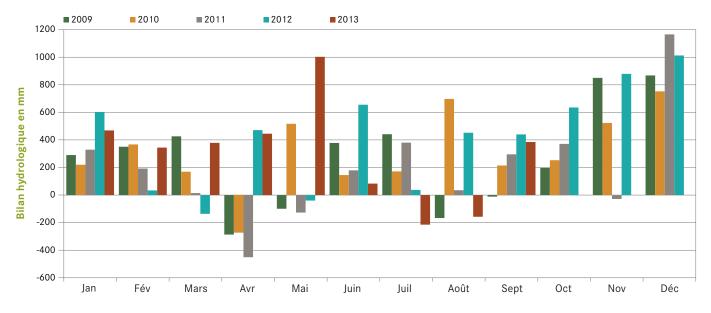
Le printemps froid et humide a fait fondre les stocks de fourrages et quelques paysans ont dû acheter du foin. Quelques jours plus secs en mai ont permis aux paysans de plaine de faner ou ensiler une herbe encore jeune. Le temps propice aux foins n'est arrivé que début juin. Au bon moment pour les paysans de la zone des collines et des Préalpes, mais trop tard

pour ceux de plaine, qui n'ont engrangé que du foin vieux et fibreux, annonciateur de baisse du rendement laitier l'hiver prochain. Les montées à l'alpage ont été retardées d'une à deux semaines. Sur les alpages du centre et de l'est de la Suisse, l'herbe a poussé abondamment au cœur de l'été et les caves à fromage se sont remplies. En Suisse romande, la période d'estivage a été raccourcie d'une semaine, ce qui a influé négativement sur la production fromagère.

Céréales fourragères au plus bas

Les céréales fourragères ont souffert du mauvais temps ce qui, ajouté au recul des surfaces, a donné des récoltes décevantes. Ce niveau, le plus bas jamais enregistré, a fait tomber le

Figure 8: Printemps humide et été sec.
Bilans hydrologiques (précipitations après déduction de l'évaporation) de 7 stations sur le Plateau. Source: MétéoSuisse





degré d'autoapprovisionnement sous les 50%. La qualité était en revanche très bonne et il y a eu peu de contaminations par les mycotoxines.

Faible récolte de céréales panifiables

Les céréales panifiables ont souffert des mauvaises conditions de semis, du printemps humide, du manque d'ensoleillement et de la pression élevée des maladies. Les rendements ont donc été inférieurs de 5 à 10% à ceux, déjà faibles, de l'année précédente. Ajoutée au nouveau recul des emblavures (près de 500 ha de moins qu'en 2012, fig. 9), cette baisse a dégradé la situation de l'approvisionnement. Il a toutefois été possible de couvrir les besoins de la meunerie grâce au faible pourcentage de céréales déclassées. Les fortes fluctuations des prix mondiaux ont empêché la fixation d'un prix indicatif. Mais l'ajustement de la protection douanière au 1er octobre a contribué à l'amélioration des conditions de vente et à la réduction des pertes des paysans.

Production d'oléagineux stable

Les surfaces et les tonnages d'oléagineux sont restés stables. La totalité de la récolte 2013 de colza a été vendue au secteur alimentaire, si bien que les huileries ont pu compter sur un volume de quelque 71000 tonnes. Les quantités attribuées pour la campagne 2014 par la Fédération suisse des producteurs de céréales seront augmentées, afin d'atteindre les 82000 tonnes souhaitées par les huileries. Les surfaces de tournesol ont légèrement augmenté. La production s'est élevée à 11000 tonnes, alors que les besoins étaient de 18000 tonnes. Les cultures de soja et de tournesol sont sou-

tenues par le «pool de production» de la FSPC afin d'en améliorer la rentabilité.

Bien trop peu de sucre

En raison des conditions printanières misérables, les semis de betterave sucrière n'ont été terminés que début mai, certains champs restant vides. Même la betterave n'est pas parvenue à rattraper ce retard. En raison d'un développement racinaire insuffisant, elle n'est pas parvenue à absorber suffisamment d'eau durant les mois ensoleillés de juillet et août. On pronostiquait donc en août une baisse du rendement jusqu'à 20% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. La campagne 2013 a

par conséquent été brève, du début octobre à la mi-décembre.

Sous-approvisionnement en pommes de terre

Les pommes de terre ont aussi souffert du printemps défavorable. En raison de leur mise en terre tardive, les plants ne sont pas parvenus à rattraper leur retard. La récolte a été marquée par l'abondance de petits tubercules. À surface égale, le rendement a été inférieur de 20% à la moyenne pluriannuelle. La qualité intérieure et extérieure a en revanche été bonne. La récolte 2013 a été prise en charge conformément aux nouveaux usages commerciaux, avec pour la

Figure 9: Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces céréalières.

Les surfaces céréalières reculent sans interruption depuis 12 ans en raison de la faiblesse des prix. Source: FSPC

- Nombre d'exploitations à titre principal cultivant des céréales
- Nombre d'exploitations à titre accessoire cultivant des céréales
- Surfaces de céréales cultivées par des exploitations à titre principal
- Total des surfaces de céréales





première fois des tolérances pour les modifications de la pelure dues aux maladies. En raison du faible volume, les prix sont restés dans le haut de la fourchette. Les producteurs bio ont durement ressenti cette deuxième mauvaise récolte consécutive. Sa faiblesse ne permettra pas de satisfaire la demande de la consommation et de la transformation jusqu'à la prochaine saison.

Bonne année pour les fruits et les baies

Fruit-Union Suisse a estimé la récolte 2013 à 133000 tonnes de pommes (-6%) et 21000 tonnes de poires (+8%). Le printemps froid et humide a légèrement retardé le début de la récolte et réduit le calibre des fruits. La faiblesse des températures a en revanche limité les attaques du feu bactérien. La récolte des cerises a également commencé avec quinze jours de retard. D'un volume de 1650 tonnes, elle a été légèrement meilleure que celle de 2012, mais en dessous de la moyenne pluriannuelle. Il a même fallu importer des cerises au plus fort de la récolte. Les pruneaux ont été de très bonne qualité et ont dépassé les prévisions. Les abricots valaisans ont subi des pertes dues à la grêle. La limite des 4300 tonnes de fruits de classe 1 a quand même été atteinte. Grâce à de nouvelles surfaces, les fraises ont de nouveau établi un record. Les framboises et les myrtilles ont renouvelé le résultat précédent. Les prix des fruits ont approché ceux de l'année précédente, certains enregistrant une légère augmentation.

L'année maraichère démarre en retard

Les légumes ont particulièrement souffert des mauvaises conditions printanières. La récolte

des primeurs - salade, asperges, rhubarbe a commencé avec environ deux semaines de retard. Il a notamment fallu procéder à des importations supplémentaires de carottes. L'ensoleillement et la chaleur des mois d'été ont ensuite permis d'enregistrer de bons rendements et de bonnes qualités pour toutes les sortes de légumes. Dès la fin juillet, le pic de production des tomates a été atteint, d'où une contraction des prix. La tomate-cerise a été la championne de l'année écoulée. Depuis 2008, son volume de production a doublé, les variétés spéciales comme Perla et Toscanella étant particulièrement prisées. En début de saison notamment, les prix de certains légumes étaient nettement supérieurs à ceux des années précédentes. Mais ils ont baissé avec l'augmentation des volumes durant l'été, avant de remonter à l'automne. La saison des légumes de garde a démarré dans de bonnes conditions pour les carottes et les oignons.

Année vinicole tardive

En raison de la météo, la vigne a débourré plus tard que d'habitude. Le 20 juin, en Suisse romande, le vignoble a subi de gros dégâts de grêle. Des parchets ont été totalement détruits dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne. La floraison a également accusé du retard et toutes les régions ont dû lutter contre les maladies, avec succès. Dans toute la Suisse, la vigne a accusé un retard de 10 à 15 jours. Dans les régions précoces, la vendange a commencé seulement fin septembre et a duré durant tout le mois d'octobre. On attend un volume plus faible, mais qualitativement convaincant.

Bétail de rente: d'abord cher, puis bon marché

Le marché du bétail de rente a connu un bel essor au printemps, et en été, quand le volume de la production laitière a baissé, le prix du lait a augmenté et les vaches laitières sont devenues rares. En juillet, une vache laitière était misée à 3560 francs. Ce prix a baissé à 3200 francs en août, lorsque l'herbe s'est raréfiée en raison de la sécheresse. En septembre, il était encore de 3000 francs. Le bétail de rente a une fois encore souffert de la faiblesse des exportations. Jusqu'en 2009, les quelque 5000 vaches exportées avec les aides de la Confédération déchargeaient les marchés automnaux. Fin juillet 2013, seuls 166 sujets d'élevage avaient été exportés, soit quand même 20 de plus qu'en 2012

Assèchement du marché des vaches de boucherie

Les effectifs du bétail laitier ont baissé en raison de la faiblesse du prix du lait. On a donc trouvé moins de bétail de boucherie (vaches, génisses, veaux) sur le marché. Il y a presque eu pénurie de bétail de transformation durant toute l'année, alors que le scandale des lasagnes au cheval dynamisait la demande de viande de transformation indigène. Le prix des vaches de boucherie est passé de 6 francs en janvier à 7.20 francs le kilo de poids mort (PM) en août. Les vaches pour la finition étaient demandées et payées à des prix surfaits. Pour satisfaire la demande, il a fallu importer 11 450 tonnes de vaches en demi-carcasses de janvier à fin septembre, soit le double par rapport à la même période de 2012.



Le bétail d'étal rapporte

Le bétail d'étal a profité de la faiblesse de l'offre de vaches de boucherie. En raison de cette pénurie, on a parfois transformé en saucisses des quartiers de devant d'animaux d'étal. Comme il y avait dans l'ensemble moins de bétail d'étal à disposition, les ventes se sont souvent très bien passées. La demande de belles génisses était particulièrement forte. Le prix moyen des taureaux a atteint 8.50 francs le kilo PM, soit 20 centimes de plus qu'en 2012. Les libérations d'importations d'aloyaux et de High Quality Beef ont également dépassé celles de 2012 pour atteindre 4100 tonnes fin septembre.

Moins de veaux d'étal

La baisse des effectifs du bétail laitier a eu pour conséquence une diminution du nombre de vêlages et d'abattages. En raison de la faiblesse de l'offre, les ventes ont été bonnes. Les prix moyens ont dépassé ceux de 2012 de 30 centimes. L'année a commencé comme d'habitude par une chute des prix due au surnombre de veaux sous label. Peu avant Pâques, les acheteurs ont de nouveau fait pression sur les prix, pour pouvoir stocker au meilleur marché possible via les actions de dégagement. Durant les mois d'été, le marché des veaux a été assez calme, avec des prix variant entre 12.70 francs et 12.90 francs le kilo PM. Ils sont repartis à la hausse à la fin des vacances d'été, même si les nouvelles prescriptions d'achat en vigueur à partir du 1er septembre ont créé une certaine incertitude. Fin septembre, le prix se situait à 15.30 francs le kilo PM.

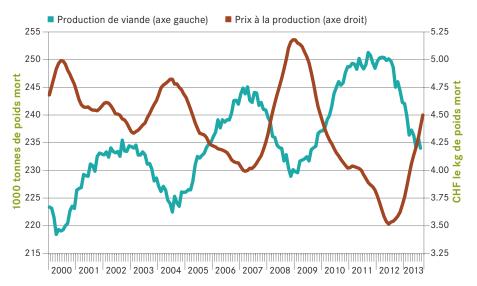
Porcelets: les montagnes russes

Après trois ans de faibles revenus, les paysans ont fortement réduit la production de porcelets. Du début de l'année à début mars, les prix ont atteint leur plus haut niveau de l'année avec 8 francs le kilo de poids vif (PV) pour des porcelets de 20 kilos, soit 2 francs de plus que les prix de misère de 2012. Mi-avril, le marché s'est renversé, les ventes ont stagné et le prix à diminué sans interruption jusqu'à 5,90 francs le kilo PV départ porcherie à fin juillet, soit toujours 2 francs de plus qu'en 2012. Durant l'automne, la stabilité a prévalu.

Marché des porcs: renversement de tendance

La baisse de la production de porcelets a amorcé un tournant sur le marché des porcs. Le volume a reculé de 6,5% pour retrouver le niveau de 2009 (fig. 10). Les porcs étaient recherchés au printemps et un contingent d'importation de 3700 tonnes de demi-carcasses a été autorisé. Le temps pluvieux du printemps a plombé les ventes de viande à griller. Elles ont connu un nouvel essor à partir de juin, si bien que les prix ont atteint 4.70 francs le kilo PM, soit leur plus haut niveau. Le prix moyen payé jusqu'à mi-septembre s'est élevé à 4.50 francs le kilo PM, soit 1.10 franc de plus que durant la catastrophique année 2012.

Figure 10: Production de viande de porc et prix à la production. Production de viande cumulée sur 12 mois et prix en moyenne glissante sur 12 mois. Le cycle du porc porte bien son nom. Depuis le 2e semestre 2012, la production baisse et les prix augmentent en conséquence. Source: Agristat





Agneaux de boucherie sur la bonne voie

La viande d'agneau s'est bien vendue durant toute l'année. Mais au printemps, l'offre gonflée par les troupeaux transhumants et la concurrence des importations ont pesé sur les prix. Le prix le plus bas enregistré de 10.50 francs le kilo PM pour les agneaux de boucherie était encore supérieur de 70 centimes au prix de l'année précédente. Les bonnes ventes de Pâques ont permis aux prix de se reprendre. Ils ont ensuite augmenté progressivement en raison de l'estivage des troupeaux qui a réduit l'offre en été. Les importations ont comblé les manques. Jusqu'au 3e trimestre, elles ont atteint 6150 tonnes au total, ce qui correspond à 2012. Durant l'automne, les projets d'agneaux d'alpage et de montagne ont poussé les ventes. Contrairement à l'évolution habituelle, les prix ont poursuivi leur hausse jusqu'à un niveau record de 12.40 francs le kilo PM.

Œufs et poulets regagnent du terrain

Cette année encore, la production d'œufs et de poulets suisses a poursuivi sa nette progression, qui atteint selon les années et le produit de 1 à 4%. Le consommateur suisse préfère les œufs et les poulets du pays en raison des bonnes conditions de garde des animaux (près de 90% de SST) et des exploitations familiales du pays. Malgré les importantes différences de prix par rapport aux produits importés et les achats transfrontaliers, les producteurs indigènes ont gagné des parts de marché supplémentaires: les œufs suisses représentent 54% de la consommation et les poulets 53%. Le marché et les ventes des deux produits ont été bons à très bons, ce qui est imputable aux

contrats passés entre producteurs et acheteurs. On recherche notamment de nouveaux producteurs de poulets de chair.

Lait: de la surproduction à la pénurie

Le bas niveau permanent du prix du lait a poussé de nombreux producteurs à remettre la rentabilité de la production laitière en question en 2012. La baisse du nombre d'exploitations s'est donc accélérée et les livraisons ont baissé, ce qui a sensiblement détendu le marché. Parallèlement, les prix internationaux se sont redressés. Cette évolution, amorcée durant le second semestre 2012, s'est poursuivie en 2013. La peur de la pénurie a succédé soudainement à une longue période de pléthore. En février, l'Interprofession du lait a fixé le prix indicatif du segment A pour avril et mai à 66 centimes le kilo et pour le mois de juin à 69 centimes le kilo. À la déception des producteurs, le mouvement ne s'est pas poursuivi au second semestre. L'amélioration de 6 centimes le kilo ou 11,7% par rapport à l'année précédente a toutefois été sensible.

L'idée de libéraliser la ligne blanche avec l'UE a fait des vagues. Pour le gros des producteurs, un tel scénario ne serait supportable qu'avec une compensation des prix sur le modèle du supplément pour le lait transformé en fromage. Même l'Office fédéral de l'agriculture a évoqué une baisse des revenus de 600 millions de francs. Une étude confiée par la Fédération des Producteurs Suisses de Lait à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires a montré les conséquences désastreuses d'une telle libéralisation pour l'économie laitière suisse.

COMPTES ÉCONOMIQUES DE L'AGRICUTURE

La valeur de la production végétale a baissé de 5,4%, au contraire de celle de la production animale, qui a augmenté de 6%. La valeur de la production agricole totale a été estimée à 10,064 milliards de francs. La valeur ajoutée brute a augmenté de 5,6% pour atteindre 3,877 milliards de francs.

D'après les estimations de l'Office fédéral de la statistique, la production agricole totale s'est élevée en valeur à 10,064 milliards de francs en 2013, soit 0,8% de plus que l'année précédente. La part de la production animale se monte à 49,2% et celle de la production végétale à 40,1%. Les 10,7% restants sont constitués par les services agricoles et les activités accessoires non agricoles (tab. 3).

Le printemps froid et humide a retardé le développement des cultures, tandis que les températures élevées de juillet et août ont eu une action positive. Le retard de deux à trois semaines de la végétation n'a toutefois pas été rattrapé. De plus, les températures élevées ont entraîné des orages violents et des chutes de grêle qui ont occasionné des dommages régionaux. Comme les semis et les récoltes n'ont souvent pas pu avoir lieu au bon moment, les rendements des grandes cultures et des cultures fourragères, souvent inférieurs à la moyenne, ont connu de fortes fluctuations d'une exploitation à l'autre. Par rapport à 2012, la production végétale totale a reculé de 5,4%. Après une période difficile, les marchés du lait et des porcs ont retrouvé



l'équilibre, ce qui a entraîné une amélioration des prix. Les autres marchés animaux se sont également bien portés, générant des chiffres d'affaires supérieurs à ceux de l'année précédente. L'ensemble de la production animale a donc connu une année satisfaisante et sa valeur s'est accrue de 6,0% par rapport à 2012.

Les recettes générées par la fourniture de services agricoles, comme les travaux pour des tiers (semailles et récolte, p. ex.), ont connu une hausse continue ces dernières années. La valeur des activités non agricoles non séparables, comme la transformation de fruits à cidre, de viande ou de lait à la ferme, ou des services tels que l'entretien des bords de routes ou des paysages, la garde de chevaux en pension ou l'accueil de touristes pour la nuit (Aventure sur la paille), devraient avoir augmenté par rapport à l'année précédente selon les estimations.

En raison de la baisse des besoins d'aliments mélangés, les dépenses de fourrage devraient être inférieures à celles de 2012. À l'exception de ceux de volaille, tous les effectifs animaux ont diminué, alors que les prix augmentaient. On estime également que les volumes de sous-produits des grandes cultures, d'ensilage de maïs et d'importations de fourrages grossiers seront inférieurs à ceux de l'année précédente. L'approvisionnement en fourrage devrait être inférieur à celui de 2012. Les fourrages produits sur l'exploitation sont une contre-écriture du compte de production.

L'instabilité de la situation politique en Syrie et au Maghreb a influé négativement sur les cours du pétrole. La légère hausse des prix des produits pétroliers en Suisse n'est redevable qu'à la faiblesse du dollar et aux réserves. Comme les prix et les volumes ont évolué dans des directions opposées en 2013, les dépenses pour les agents de fumure sont restées constantes par rapport à 2012. Les coûts des semences et des plants ont légèrement baissé, pour des raisons quantitatives surtout. Les coûts des soins et des médicaments vétérinaires sont estimés inférieurs à ceux de l'année précédente, ce qui est imputable au recul des effectifs. Les dépenses d'entretien des bâtiments, des machines et des équipements et les dépenses pour les marchandises et services divers ont légèrement baissé, en raison notamment des pronostics de renchérissement légèrement négatifs pour l'année 2013.

La baisse des dépenses pour les consommations intermédiaires (-2,0%) et l'augmentation de la valeur de la production agricole (+0,8%) ont débouché sur une augmentation de 5,6% de la valeur ajoutée brute à 3,877 milliards de francs

Étant donné que les amortissements sont évalués aux prix d'acquisition (prix de remplacement), l'évolution des prix des biens d'investissement joue un rôle important. En 2013, les prix de la construction et des biens d'équipement (véhicules et machines) sont restés stables.

Les amortissements ayant légèrement baissé, la valeur ajoutée nette s'est élevée à 1,816 milliard de francs, soit une augmentation de 13,6% par rapport à 2012. En déduisant de ce montant les autres frais de production, tels que les salaires, les loyers des fermages et les intérêts bancaires, et en y ajoutant les transferts financiers en faveur de l'agriculture, on obtient le revenu net d'entreprise, qui s'est élevé en 2012 à 2,910 milliards de francs. Cela correspond à une augmentation de 8,0% par rapport à l'année précédente. Corrigé du renchérissement, le revenu net d'entreprise a baissé de 0,3% par an entre 2003 et 2013.

RÉSULTATS COMPTABLES ET SITUATION DU REVENU DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les estimations de l'USP pour l'année 2013 laissent entrevoir pour nombre d'exploitations des résultats satisfaisants en moyenne pluriannuelle. Le revenu agricole moyen devrait en effet se situer environ 11% au-dessus de celui de l'année précédente et le revenu du travail estimé par unité de main-d'œuvre familiale s'élever à 47 670 francs, en augmentation de 9%. Mais cette satisfaction est ternie par la largeur du fossé subsistant entre le revenu paysan et les salaires du reste de la population et par les énormes disparités entre les exploitations.

Dépouillement des données comptables et estimations pour l'année 2013

Les exploitations participant au dépouillement centralisé constituent la principale source pour l'analyse de la situation économique de l'agriculture. Agroscope Reckenholz-Tänikon ART



Tableau 3: La valeur de la production agricole a augmenté de 0,8% en 2013, atteignant 10,064 milliards de francs.

Comptes économiques de l'agriculture (2003 – 2013); en millions de francs arrondis.

Sources: CEA (état au 10.09.2013), IPC (décembre 2010 = 100), OFS

						Variation en %	
Rubriques	2003	2008	2012 ^a	2013 ^b	2012 - 2013 ^c	2012 - 2013 ^d	2003 - 2013 ^e
Compte de production							
Céréales	413	449	373	351	-5.8	-6.3	0.4
dont: Blé, seigle	250	297	249	232	-6.6	-7.3	0.9
Plantes industrielles	277	318	258	230	-10.6	-10.6	0.7
dont: Oléagineux	89	113	90	86	-5.5	2.0	1.9
Betteraves sucrières	144	167	136	116	-15.0	-20.1	0.6
Plantes fourragères	1288	1 170	1041	889	-14.6	-6.2	0.7
dont: Maïs fourrager	193	186	140	139	-0.8	-0.7	-0.3
Produits maraîchers et horticoles	1297	1416	1388	1372	-1.2	-3.2	0.6
dont: Légumes frais	530	600	674	683	1.3	-3.0	3.0
Plantes et fleurs	767	816	715	689	-3.5	-3.3	-1.3
Pommes de terre	181	184	180	148	-18.1	-23.2	-2.7
Fruits	524	536	532	541	1.7	0.7	0.4
dont: Fruits frais	319	302	328	326	-0.4	-2.0	-0.1
Raisins	205	234	204	215	5.0	5.0	0.8
Vins	395	460	435	443	1.8	0.9	-0.0
Production végétale	4393	4579	4267	4037	-5.4	-4.4	0.5
Animaux	2452	2763	2380	2622	10.2	0.0	0.3
dont: Bovins	1096	1315	1223	1271	3.9	2.3	0.3
Porcins	1072	1158	838	1017	21.3	-4.4	-0.3
Volailles	208	229	267	281	5.1	3.2	3.4
Produits animaux	2617	2837	2287	2325	1.7	-0.1	0.3
dont: Lait	2 42 1	2645	2075	2093	0.9	-1.0	0.2
Œufs	187	185	207	226	9.1	8.2	2.0
Production animale	5070	5 600	4667	4947	6.0	-0.0	0.3
Production de services agricoles	636	648	681	684	0.4	-1.1	-0.4
Activités secondaires non agricoles (non séparables)	277	334	368	395	7.4	7.5	2.9
Transformation de produits agricoles	172	211	186	188	0.8	1.7	1.1
Production de la branche agricole	10375	11161	9 983	10064	0.8	-1.7	0.5

a provisoire b estimation c variation en % par rapport à l'année précédente, à prix courants d corrigé du renchérissement, variation en % par rapport à l'année précédente e corrigé du renchérissement, variation annuelle moyenne



Tableau 3 (suite)

Variation en % **Rubriques** 2003 2008 2012^a 2013^b 2012 - 2013^c 2012 - 2013^d 2003 - 2013^e Compte de production 9983 Production de la branche agricole (a) 10375 11161 10064 8.0 -1.7 0.5 Consommation intermédiaire (b) 6385 6568 6314 6 187 -2.0 -1.0 -0.0 dont: Semences et plants 319 331 296 294 -0.7 -5.4 -2.9 -2.5 0.9 Energie et lubrifiants 386 500 499 487 -0.8 Engrais et amendements 169 210 200 200 0.3 -0.5 -2.0 Produits de protection des cultures et 128 125 124 0.2 -0.1 0.3 124 antiparasitaires Vétérinaire et médicaments vétérinaires 171 214 203 197 -3.0 -2.9 0.9 Fourrages 2837 2732 2443 2352 -3.7-1.2 0.4 Entretien des machines et appareils 438 501 511 507 -0.8 0.2 0.4 Entretien des bâtiments 187 195 209 205 -1.7 -1.5 -0.9 Services agricoles 636 648 681 684 0.4 -1.1 -0.4 Autres biens et services 1000 1035 1075 1059 -1.5 -1.0 -0.1 3990 4593 3877 -2.9 1.2 Valeur ajoutée brute aux prix de base (c=a-b) 3670 5.6 Consommation de capital fixe (d) 1968 2 185 2071 2061 -0.5 -0.1 -1.0 1028 1080 1083 0.3 1.0 -0.8 dont: Biens d'équipement 1141 Constructions 820 909 860 844 -1.9 -2.0 -1.5 Valeur ajoutée nette aux prix de base (e=c-d) 2021 2408 1598 1816 13.6 -6.6 3.2 Rémunération des salariés (f) 1 150 1276 1222 1213 -0.7 -0.5 -0.0 Autres impôts sur la production (g) 131 139 166 155 -6.3 -6.1 1.1 Autres subventions (h) 2539 2655 2925 2912 -0.5 -0.2 0.8 Revenu des facteurs (i=e-g+h) 4430 4924 4358 4572 4.9 5.2 -0.3 Excédent net d'exploitation / 3280 3648 3 136 3359 7.4 -0.3 Revenu mixte (j=e-f-g+h) Compte du revenu d'entreprise Fermages (k) 221 229 235 235 0.2 0.4 0.1 Intérêts à payer (I) 235 296 219 223 2.0 2.3 -1.1 Intérêts à recevoir (m) 14 16 11 9 -14.1 -13.9 -4.2 Revenu net d'entreprise (n=j-k-l+m) 2838 3 139 2693 2910 8.0 8.3 -0.3 Eléments du compte de capital Formation brute de capital fixe (o) 1487 1584 1661 1635 -1.5 -1.4 -0.4 Formation nette de capital fixe (p=o-d) -482 -601 -411 -426 Variations des stocks -93 110 -22 -12 Transfert en capital 121 114 116 121 4.4 4.7 -0.6 -101 Compensation nette de la TVA -71 -76 -91



collecte chaque année les résultats comptables de 3000 exploitations et publie les résultats de leur dépouillement dans le Rapport de base.³ Ces exploitations de référence sont représentatives de près de 50 000 exploitations suisses ou de plus de 90% de la production agricole.

L'Union Suisse des Paysans estime pour sa part les volumes de production et les prix pour l'année en cours. Avec les données de base du dépouillement centralisé, ces valeurs permettent d'estimer les principaux indices économiques des exploitations pour 2013⁴.

Pour analyser la situation économique des exploitations, le présent chapitre expose les

chiffres-clés suivants, tirés du compte de résultat:

- revenu agricole
- revenu du travail de la main-d'œuvre familiale comparé à celui du reste de l'économie
- création/consommation de capital propre
- rentabilité du capital propre

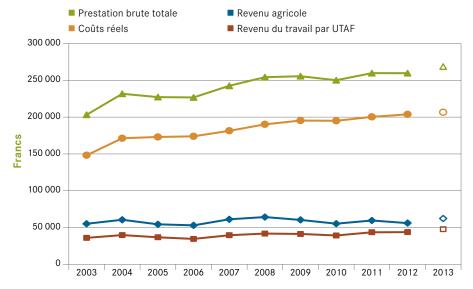
En l'occurrence, on présente toujours les chiffres confirmés des comptes 2012 et les estimations pour 2013.

L'augmentation de la prestation brute en 2013 est exclusivement imputable à l'élevage. Cette branche d'exploitation a en effet produit des recettes supérieures de près de 9% à celles de

l'année précédente. Grâce à des volumes de production conformes à la demande, on peut tabler sur des prix stables ou en nette amélioration pour la presque totalité des branches de la production animale. Les gains réalisés par les détenteurs de porcs se sont améliorés de façon particulièrement marquée (+40%). Dans l'élevage de volailles et la production d'œufs, les volumes et les prix ont augmenté de telle sorte que l'on peut s'attendre dans ces deux branches à une augmentation de la prestation brute de 7%. Grâce à un volume de livraison en légère baisse au niveau national, la production laitière a réalisé des prix un peu meilleurs, si bien que cette branche de production améliore légèrement sa prestation brute (+1%) par rapport à l'année précédente (fig. 11).

Comme l'été 2013 a fini par arriver après un premier semestre difficile, certaines cultures sont encore parvenues à compenser partiellement la médiocrité des conditions printanières.

Figure 11: Évolution du revenu agricole et du revenu du travail (moyennes pondérées de toutes les exploitations, valeurs nominales). Source: Dépouillement centralisé des données comptables, rapport de base div. années, Agroscope ART; 2013: estimation USP



³ Dépouillement centralisé des données comptables, Rapport de base div. années, Agroscope Reckenholz-Tänikon. ART

⁴ Au moment de mettre sous presse, les bouclements comptables 2013 ne sont pas encore disponibles. Comme tout pronostic, ces estimations doivent être interprétées avec toute la prudence requise. L'établissement de ces calculs a nécessité de nombreuses hypothèses, qui sont toutes entachées d'une marge d'incertitude plus ou moins grande, et ne s'appliquent donc pas forcément aux cas particuliers.

⁵ Le taux d'intérêt de référence pour le calcul de la rémunération du capital propre est le rendement des emprunts à 10 ans de la Confédération. (2012: 0,66% ; estimation 2013: 1,01%).

⁶ La médiane (ou valeur centrale) est la valeur qui sépare un échantillon statistique en deux parties égales. Dans notre cas, la moitié des exploitations ont un revenu inférieur à la valeur médiale et l'autre moitié un revenu supérieur.



Nous estimons toutefois que les volumes de récolte seront nettement plus faibles (pomme de terre, betterave sucrière et maïs-grain sont particulièrement concernés). Les recettes de ces trois produits devraient régresser de plus de 10% par rapport à 2012. Mais en raison d'une amélioration des prix moyens de la production végétale, une part de la baisse de rendement pourra être rattrapée. La part de la production végétale dans la prestation brute devrait donc être inférieure d'au moins 5% par rapport aux chiffres de l'année précédente.

Les paiements directs se situent au niveau de 2012, à l'exception de la contribution pour les animaux consommant des fourrages grossiers qui sera quelque peu inférieure pour les animaux concernés par la déduction laitière. En 2013, les paiements directs s'élèvent en

moyenne à 62 400 francs par exploitation, constituant ainsi 23% de la prestation brute. Le montant moyen des paiements directs est de 58 200 francs en région de plaine (18% de la prestation brute), de 61 060 francs en région des collines (24% de la prestation brute) et de 70 687 francs en région de montagne (39% de la prestation brute).

Dans l'ensemble, les coûts réels n'ont pas beaucoup bougé. En 2013, ils ont été au total supérieurs de près de 1,5% à ceux de 2012, hausse imputable en premier lieu à l'augmentation de la taille moyenne des exploitations.

Le revenu agricole résulte de la différence entre la prestation brute et les coûts réels. Il sert à la rémunération des facteurs travail et capital. Si l'on définit un taux d'intérêt théorique pour la rémunération du capital propre, on peut calculer le revenu du travail de la maind'œuvre familiale.⁵

Les salaires non agricoles régionaux comparables sont calculés par Agroscope sur la base de l'enquête sur la structure des salaires (OFS), qui procède à des relevés séparés pour les régions de plaine, des collines et de montagne. La distribution des revenus étant la plupart du temps mal répartie, la valeur arithmétique moyenne est peu appropriée pour comparer les revenus de deux groupes. On se réfère donc à la valeur médiane⁶.

En comparant ces salaires de comparaison avec le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale, on peut déduire par calcul la «prétention de salaire des agriculteurs». Ce calcul est

Tableau 4: Du revenu agricole au revenu du travail.

Source: Dépouillement centralisé des données comptables, rapport de base 2012 et propres calculs

			Toutes Plaine		Collines		Montagne			
			2012	2013ª	2012	2013ª	2012	2013ª	2012	2013a
	Revenu agricole (RA)	CHF	55 965	62 164	66 009	74 175	53309	60682	41989	43 760
-	Intérêt calculé du capital propre de l'exploitation ^b	CHF	3 0 7 0	4 6 9 1	3 4 9 6	5 34 1	2 877	4 3 9 5	2 5 5 9	3911
=	Revenu du travail de la main-d'oeuvre familiale	CHF	52895	57472	62513	68833	50432	56 286	39 430	39849
/	Main-d'oeuvre familiale	UTAF	1.21	1.21	1.16	1.14	1.21	1.20	1.29	1.31
=	Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (moyenne)	CHF	43707	47673	53 747	60424	41628	46866	30 644	30457
=	Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (médiane)	CHF	39900	39867	49 570	49078	37 190	38753	27364	27408
	Salaire comparable (médiane)	CHF	-	-	74 94 1	75 853	67633	68019	63214	64 333
	Rapport entre le RT par UMOF et le salaire de comparable ^c	%	-	-	66%	65%	55%	57%	43%	43%

a Estimation

Le taux d'intérêt de référence pour le calcul de la rémunération du capital propre est le rendement des emprunts à 10 ans de la Confédération. (2012: 0.66%: 2013: 1.01%)

c RT par UMOF: revenu du travail par unité de main d'œuvre familiale



basé sur la réflexion voulant que le travail des familles paysannes devrait être rétribué équitablement par rapport au travail du reste de la population.⁷

La situation de l'agriculture est pourtant depuis toujours différente (fig. 12 et tab. 4): plus des trois quarts des exploitations n'atteignent pas le niveau du salaire de comparaison!

Si l'on considère le quartile des paysans avec le plus faible revenu, ce groupe a réalisé en 2012 un revenu du travail maximal de 20 090 francs. Dans l'estimation 2013, la limite de ce quartile a encore baissé pour s'établir à 19 210 francs. Il est ainsi très vite clair que même au terme d'une bonne année agricole, ces exploitations dépendent de revenus accessoires substantiels réalisés hors de l'agriculture.

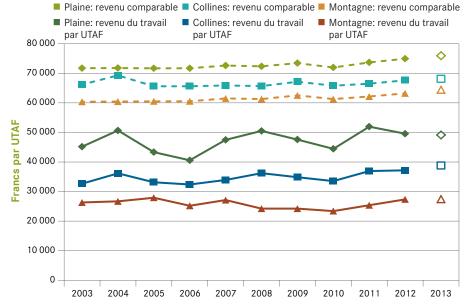
Au terme des deux années, avec des montants respectifs de 11 620 francs et 17 820 francs, la création de capital propre est positive pour la moyenne des exploitations (tab. 5). Si l'on considère toutefois leur répartition, on constate qu'un fort pourcentage des exploitations n'a pas créé de capital propre, mais en a consommé; en 2012 et d'après les estimations 2013, cette part s'élève à près de 40% du total des exploitations.

La rente des fonds propres est calculé à partir de la différence entre le revenu agricole et la prétention de salaire (tab. 5). Cette valeur est interprétée comme un dédommagement versé pour le capital propre investi dans l'exploitation. Comme la prétention de salaire, ce taux d'intérêt est une valeur calculée; on indemnise (arithmétiquement) le travail de chaque unité de main-d'œuvre familiale sur la base du salaire régional de comparaison (par unité de main-d'œuvre annuelle). Or le revenu agricole doit servir à la rémunération de ses propres facteurs que sont le travail et le capital.

La rentabilité des fonds propres définit le pourcentage de la rente des fonds propres par rapport au montant de ce dernier investi dans l'exploitation. Cet indice montre quel taux d'intérêt on devrait servir pour le capital personnellement investi dans l'exploitation si l'on rémunérait tous les membres de la famille (non payés) travaillant sur ladite exploitation sur la base du salaire de comparaison.

Dans l'estimation 2013, la rentabilité des fonds propres s'améliore grâce à la hausse du résultat en comparaison annuelle. Mais cette amé-

Figure 12: Revenu du travail et salaires de comparaison (valeur médiane) corrigés de l'inflation par rapport aux prix 2012. Sources: Dépouillement centralisé des données comptables, rapport de base div. années, Agroscope ART; 2013: estimation USP



7 Une comparaison directe entre le salaire de comparaison et le revenu du travail de l'agriculture devrait tenir compte du fait que la population paysanne profite de logements meilleur marché, de courts trajets jusqu'au lieu de travail et d'un certain degré d'autosuffisance. En revanche, les salariés extérieurs à l'agriculture ne sont pas confrontés aux risques de l'entrepreneur. Par ailleurs, paysannes et paysans doivent s'accommoder de durées du travail plus longues et fluctuant plus fortement au gré des saisons que les employés de l'industrie ou du secteur des services.

8 Voir note n° 5



75

lioration ne suffit de loin pas à permettre une rémunération du capital propre à un taux adéquat. On peut utiliser à titre comparatif le taux d'intérêt des emprunts à 10 ans de la Confédération. Il s'agit à peu près de la rentabilité à laquelle pourraient s'attendre les paysans s'ils effectuaient des placements dits de bon père de famille plutôt que de l'investir dans leur propre exploitation.

Conclusion

D'après nos estimations, de nombreuses exploitations devraient être satisfaites des résultats 2013. Mais il pourrait y avoir de grandes différences entre les exploitations. Les effets des conditions météorologiques en partie défavorables et les évolutions divergentes des recettes de la production végétale et de la production animale pourraient conduire à des différences plus marquées qu'au terme d'une année moyenne.

Concrètement, on ne peut toutefois toujours pas être satisfait, même à l'issue d'un exercice comptable 2013 probablement bon. En effet, s'agissant des revenus et de la rentabilité, l'agriculture est beaucoup trop éloignée du reste de l'économie. Par ailleurs, si l'on tient encore compte de l'énorme dispersion entre les résultats, seule une petite partie des exploitations parvient à réaliser les résultats comparables, alors que la grande majorité est très largement distancée, particulièrement en région de montagne.

La prochaine entrée en vigueur de la PA 14 – 17 laisse peu d'illusions quant à l'amélioration durable de la situation économique et sociale.

L'amélioration des résultats 2013 dans la production animale est à cet égard un cas d'école: en comptant sur ses propres forces, l'agriculture a les meilleures chances d'enregistrer de meilleurs résultats si elle parvient à adapter ses volumes de production à la demande du marché. Au niveau exploitation, les leviers les plus puissants permettant d'améliorer la situation économique pourraient être, d'une part, l'adaptation optimale aux exigences de la politique agricole et, d'autre part, la maîtrise des coûts structurels.

Tableau 5: Formation de fonds propres et rentabilité des fonds propres.

Source: Dépouillement centralisé des données comptables, rapport de base 2012 et propres calculs

			Toutes Plaine		Collines		Montagne			
		_	2012	2013ª	2012	2013ª	2012	2013ª	2012	2013ª
	Revenu agricole (RA)	CHF	55965	62 164	66 009	74 175	53309	60682	41989	43760
+	Revenu extra-agricole	CHF	26772	26772	26840	26840	26911	26911	26520	26 520
=	Revenu total	CHF	82736	88935	92849	101014	80220	87 592	68 509	70 280
_	Consommation privée de la famille	CHF	71118	71118b	79213	79 2 1 3 b	69240	69240b	59591	59 59 1 ^b
=	Formation de fonds propres	CHF	11619	17818	13 636	21801	10 980	18 353	8918	10689
	Part des exploitations avec consommation de capital	%	38%	38%	38%	37%	37%	37%	39%	38%
_	Prétention salariale	CHF	83968	83644	86986	85 196	81769	81061	81168	81 168
=	Rente des fonds propres	CHF	-28003	-21480	-20 977	-11021	-28 459	-20 380	-39 179	-37 408
/	Capital propre de l'exploitation	CHF	465 191	465 191 ^b	529 647	529 647b	435837	435837b	387 802	387 802b
=	Rentabilité des fonds propres	%	-6,0%	-4,6%	-4,0%	-2,1%	-6,5%	-4,7%	-10,1%	-9,6%

a Estimation

b Le modèle d'estimation suppose que les valeurs de l'années précédentes sont inchangées



Impressum





Impressum

COLLABORATION AU RAPPORT DE SITUATION

Editeur / Diffusion

Union Suisse des Paysans Laurstrasse 10 5201 Brugg Téléphone 056 462 51 11 www.sbv-usp.ch info@sbv-usp.ch







Le présent rapport a été réalisé en collaboration avec SWISSAID et HELVETAS Swiss Intercooperation. Diverses personnalités ont par ailleurs répondu à trois questions standard; certaines citations extraites de leurs réponses sont réparties dans le rapport.

Sont cités:



Johann Schneider-Ammann, Conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche



Christine Bühler, Présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales



Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation



Peter Moser, Directeur des Archives de l'histoire rurale



Ruth Rossier, Groupe de recherche en économie sociale de la Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART



Paul Richli, Professeur de droit public, droit agraire et légistique à l'Université de Lucerne et jusqu'en juillet 2014 recteur de l'Université de Lucerne



Direction du projet

Martin Pidoux, USP

Collaboration

Christine Bühler, USPF Hanspeter Bundi, Helvetas Martin Brugger, USP Nadine Degen, USP Francis Egger, USP Daniel Erdin, USP Silvano Giuliani, USP Tina Goethe, SWISSAID Nejna Gothuey, USP Christophe Hauser, USP Sandra Helfenstein, USP Lukas Kessler, USP Brigitte Meier, USP Simon Ming, Helvetas Delphine Niogret, USP Martin Pidoux, USP Beat Röösli, USP Hans Rüssli, USP Peter Schmidt, Helvetas Kathrin Steinmann, USP Irene Vonlanthen, USP

Mise en page

Nejna Gothuey, USP

Traduction et révision

Trait d'Union, 3000 Bern Téléphone 031 359 52 22 www.traitdunion.ch

Prix

CHF 20.- par exemplaire
CHF 15.- dès 10 exemplaires
Prix hors TVA (2,5%) et frais d'envoi

Imprimerie

Binkert Buag SA Baslerstrasse 15 5080 Laufenburg Téléphone 062 869 74 74 www.binkertbuag.ch

Imprimé sur papier certifié FSC pour la gestion durable des forêts.

Climate Partner oclimate neutre

Impression | ID: 53213-1312-1001

imprimé en suisse

Photos

Les photos utilisées montrent les familles participant au projet «Mon paysan, ma paysanne», évoqué dans l'avant-propos, à l'occasion de l'Année internationale de l'agriculture familiale des Nations Unies.

Ces photos se trouvent aussi sur www.monpaysan.ch et www.mapaysanne.ch.

En général et portraits de Suisse

Source: Union Suisse des Paysans

Portraits du Honduras, de Bolivie et du Kirghizistan

Source: HELVETAS Swiss Intercooperation

Portraits d'Inde et du Tchad

Source: SWISSAID

